REDACTION
9334, Jasper Est,
Edmonton
Ce journal est publié tous les jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."
Abonnement annuel:
Canada $1.00
Etats-Unis 1.50
Europe . . . . 10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

TARIF DE LA PUBLICITE
Toutes les communications concernant la publicité et la rédaction doivent être adressées
Boîte postale 98. Tél. 1675
Edmonton
Les taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

NUMERO 7 — EDMONTON, JEUDI 4 DECEMBRE 1913 — FONDE EN 1905

Un Ministre Canadien-français

LE PREMIER-MINISTRE D'ALBERTA CONFIE A M. W. GARIEPY LE PORTEFEUILLE DES MUNICIPALITES.

Réalisant une promesse faite au cours de la dernière campagne électorale provinciale l'hon. M. Sifton, premier-ministre de la province d'Alberta vient d'appeler l'un de nos hommes politiques les plus en vue dans l'Ouest aux honneurs ministériels : il a confié, vendredi dernier, à M. Wilfrid Gariépy, l'un des portefeuilles les plus importants du ministère, celui des Municipalités.



HON. WILFRID GARIEPY
Ministre des Municipalités d'Alberta

Le nouveau ministre canadien-français d'Alberta a été élu député de Beaver River aux élections provinciales dernières. Très connu dans la province d'Alberta, où il demeure depuis de longues années, l'hon. Wilfrid Gariépy est un avocat de talent il fut récemment nommé conseiller du Roi.

L'hon. M. Gariépy a été assermenté vendredi soir en présence du Lieutenant-Gouverneur.

On sait qu'aux termes de la loi canadienne les nouveaux ministres doivent retourner devant leurs électeurs et être réélus députés de leur comté, M. W. Gariépy devra donc se représenter devant les électeurs de Beaver River; en conséquence un bref a été émis pour une élection partielle prochaine. La date de la nomination a été fixée au 15 décembre et celle de l'élection au 22 décembre.

A la suite de cette nomination divers changements ont été effectués dans le cabinet: L'hon. C. R. Mitchell a abandonné le portefeuille des Travaux Publics pour devenir Trésorier Provincial et l'hon. Charles Stuart, ministre des Municipalités, a été nommé Ministre des Travaux Publics.

LE BILL DE REDISTRIBUTION ET L'ALBERTA

* * *

Ottawa, 2 — Le bill de redistribution des sièges fédéraux pour la représentation parlementaire aura pour effet de diviser l'Alberta en plusieurs districts. Medicine Hat, Lethbridge et McLéod formeront trois districts ayant chacun un député.

Calgary sera divisé en district nord et district sud et aura deux députés. Gleichen sera érigé en un district fédéral, Red Deer demeurera tel que précédemment. Le district d'Edmonton comprenant Fort Saskatchewan aura un député. le district de Strathcona ne sera pas modifié.

Wainwright sera érigé en district.

Cet arrangement a été proposé au ministre de l'Intérieur par les Conservateurs de la province.

Une découverte d'huile est annoncée des Iles de la Reine Charlotte, Colombie Britannique, à 20 milles de l'embouchure de la rivière Takoun.

L'ABAISSEMENT DU COUT DE LA VIE

Dans un superbe discours le chef de l'opposition fait hier, devant le Féderated Liberal Club de Hamilton, Ontario, un brillant appel en faveur de l'abolition des droits sur les denrées alimentaires.

CHALEUREUSES ACCLAMATIONS

Hamilton, Ont. 2 — "Le problème de l'heure . . . grave problème du moment, a été en substance Sir Wilfrid Laurier, au banquet qui lui était offert hier soir par le Federal Liberal Club en cette ville, ce n'est pas l'achat de dreadnoughts, mais bien la réduction du coût de la vie.

"C'est le problème de tous les jours, continue le chef du parti libéral, c'est la cause de ces entretiens entre le mari et la femme, c'est la question abordée par l'homme de profession et le clergé."

Sir Wilfrid a traité la question sous tous ses aspects, et son argumentation impeccable a soulevé l'enthousiasme de ses auditeurs.

Sur la question navale. l'ancien premier-ministre a dit s'en tenir à sa politique d'autonomie absolue.

Abordant au cours de son discours, le problème du tarif, Sir Wilfrid après avoir prononcé les paroles rapportées plus haut dit:

REGARDONS L'AVENIR

"Il est vrai que je pourrai vous dire quelque chose de la réciprocité, mais je ne veux faire entendre aucune récrimination. Le problème est devant nous. Oublions le passé et regardons l'avenir, c'est là qu'est notre devoir. La situation demande une action prompte et décisive. La politique que je vous expose en ce moment, la politique qui devrait, je crois, être adoptée par tous les partis du Canada.. la politique que je crois du devoir du gouvernement d'inaugurer sans retard, est la politique de l'abolition des droits sur les denrées alimentaires.

"Un tableau de statistiques rédigé dernièrement par un comité de commerce anglais, et qui est reconnu exact, a démontré que le coût de la vie avait augmenté de 7 pour cent, en Grande-Bretagne, durant la dernière décade et au Canada, de 51 pour cent.

LES PRIX VONT MONTER

"Dans deux ou trois mois le coût de la vie sera encore plus élevé qu'aujourd'hui. quelle en est la cause ? La réduction récente du tarif américain.

"Le lait, la crème, le mouton, le boeuf et plusieurs autres articles ont été inscrits sur la liste des duits admis en franchise aux Etats-Unis. C'est pourquoi ces produits admis en franchise aux des Etats-Unis.

"Nous savons que les Etats-Unis chargent déjà tous les jours des trains de bétail sur tous les points du Canada. et les amènent aux Etats-Unis.

"Mais les articles que j'ai mentionnés ne peuvent revenir des Etats-Unis au Canada sans droits, et si aucun produit de la même catégorie ne peut revenir des Etats-Unis au Canada, il en résulte que tous ces articles qui sont la nourriture journalière du peuple viennent en moindre quantité du Canada et que leprix monte d'après la force naturelle des choses. La situation demande une action prompte et la politique que je vous propose, la politique que tout Canadien patriote. je crois, devrait embrasser en ces temps présents, c'est celle qui reconnaît que le devoir du Canada est d'abolir tout droit sur les denrées alimentaires.

"Nous avons proclamé maintes fois, pendant les quinze années que nous avons tenu le pouvoir, que nous serions prêts à changer de temps en temps le tarif. et chaque fois que nous avons cru que cela était un devoir pressant pour une partie quelconque du pays, nous serions disposé à faire des réductions appropriées.

"Mais je suis heureux de dire que pendant 15 ans, il ne nous est jamais arrivé occasion de changer le tarif.

"Il y avait des hommes qui croyaient pouvoir faire mieux que nous. Vous les avez mis à l'oeuvre et c'est le résultat de leur travail."

Continuant son raisonnement, Sir Wilfrid demanda:

"Si vous changez le tarif ne contrarierez-vous pas les cultivateurs? Pas du tout. Personne ne trouve à redire de ce que le cultivateur touche pour ses produits.

"Le mal consiste en ce que le prix payé aux cultivateurs n'est pas le prix payé par le consommateur. La différence entre les deux prix laisse une grande marge pour les trusts."

IMPRESSIONS DE L'OUEST CANADIEN

Nous lisons dans le Temps d'Ottawa :

M. P. H. Chabot, directeur gérant de la Société de la Vallée d'Ottawa, vient d'arriver de l'Ouest canadien où il est allé faire un intéressant voyage d'études sur la colonisation et l'immigration dans les trois provinces des prairies: Manitoba. Saskatchewan et Alberta; il a fait ce voyage dans les intérêts de la Société d'Immigration et de Colonisation.

Il a vu et étudié plusieurs centres importants le long des lignes du Pacifique Canadien, du Grand Tronc et du Canadien Nord.

A Winnipeg il a rencontré M. Bruce Walker, surintendant de l'immigration à cet endroit. Ce dernier occupe de spacieux et magnifiques bureaux dans la partie commerciale de la ville. M. Chabot a également fait la connaissance de M. Thos. Gelley, assistant-surintendant; il a de plus rencontré M. Roy, l'actif et intelligent guide des colons.

M. Chabot croit que les conditions de l'agriculture dans l'ouest canadien ne peuvent être surpassées.

"Les affaires des villes augmentent beaucoup. dit-il, et je crois que l'on a considérablement exagéré l'étendue de la dépression dont l'ouest canadien est censé souffrir".

L'immigration et la colonisation ont été considérables dans l'ouest l'année dernière en dépit de la campagne entreprise aux Etats-Unis dans le but d'empêcher les américains d'émigrer au Canada.

Les récoltes ont été superbes.

M. Chabot est très optimiste au sujet de l'ouest canadien. "On ne peut, dit-il, s'imaginer la richesse du sol qui est pratiquement inépuisable: le sol est bon pour quarant ans sans engrais. Tous ce qu'il faut faire lorsque la fertilité diminue, c'est de labourer plus profondément.

Ceux qui ont l'intention de s'établir dans cette contrée devraient en étudier sérieusement les conditions agricoles et climatériques.

La construction du Pacifique est une merveille du XIXe siècle, pour avoir uni ce gigantesque territoire du nord-ouest à l'est canadien et avoir par ce fait changé la face du Canada. Les hommes qui ont accompli cette transformation méritent la plus grande gratitude du peuple canadien et leurs noms doivent être inscrits en lettres d'or dans l'histoire du pays.

La Société d'Immigration et de Colonisation se propose de diriger un fort courant d'immigration vers ces régions aux possibilités incalculables, dont le sol n'attend que le soc de la charrue pour se couvrir de riches moissons.

La température froide a stimulé le commerce du détail et donné une tournure optimiste aux affaires en général. Les perceptions démontrent une amélioration constante proportionnelle à mesure que l'encaissement des récoltes augmente.

CEUX QUI NOUS ONT PRECEDES

Québec, 2 — Le Dr. Edgar Hewett, directeur de l'Ecole d'archéologie Américaine à Santa-Fé, vient de publier un mémoire intéressant sur les races et la civilisation disparues d'Amérique. Ce mémoire contient un compte rendu détaillé des travaux de l'Ecole d'Archéologie.

L'Ecole depuis trois ans, a pratiqué des fouilles dans le sud-ouest de l'Amérique, — au Mexique, et en Amérique Centrale. Cette partie du continent est particulièrement riche en découvertes; il est manifeste maintenant, qu'une vieille civilisation florissait, dans ces régions, bien avant l'arrivée des Espagnols.

Ce qui nous retarde dans l'étude de ces peuples défunts. dit M. Hewett, c'est que nous n'avons pas encore été capable de lire les hiéroglyphes.

Nous avons pu reconnaître les signes par lesquels ces peuples représentaient les chiffres, mais leur alphabet nous reste inconnu.

L'Ecole terminera bientôt les fouilles qu'elle a entreprises dans le Sud et le Sud-Ouest de l'Amérique. D'autres régions s'offrent maintenant à son attention, — celles du Nord et de l'Ouest. Un parti de chercheurs travaille actuellement en Sibérie: un autre bientôt se mettra à l'oeuvre dans le Nord-Ouest américain. Il serait intéressant de confronter les débris de la civilisation de la Sibérie avec ceux de la civilisation nord-américaine.

Les peuples anciens de ces pays, à en juger par ces récentes découvertes, étaient venus à un degré de civilisation tel qu'il n'est pas exagéré de dire qu'ils ne furent surpassés que par les Grecs. Leurs habitations étaient solides et confortables, leurs temples élégants. Par les statues trouvées sous les sables, on se fait une juste idée de ce que furent leurs vêtements, qui étaient faciles et commodes..... quand ils en portaient ! Ils furent des maîtres d'architecture et de sculpture. Leurs temples massifs, indiquaient la force; leurs sculpture décorative révélait la précision des formes, la justesse de proportions un grand souci de détail, et, en somme, le désir d'approcher autant que possible de la perfection.

Ces peuples, qui vécurent en un temps si éloigné, — si éloigné qu'on ne saura probablement jamais quand, — avaient atteint un degré de civilisation qui découle des fouilles de l'Ecole d'Archéologie Américaine.

LA POLITIQUE FEDERALE

Mises en face les unes des autres, les déclarations des impérialites dirigeants de Grande-Bretagne et celles de M. Borden nous conduisaient inévitablement à ces deux conditions: C'est que M. Borden est dans l'erreur la plus complète lorsqu'il soutient sa politique de centralisation navale; que le système qu'il propose est tout à fait réactionnaire, aussi contraire aux idées de la Grande-Bretagne qu'à celles de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Afrique du Sud. Dans son désir de revenir aux mauvais jours de "Family Compact", de si triste mémoire au Canada, M. Borden dépasse l'esprit même du torysme.

Dans un appel lancé le 4 novembre dernier, M. Richard Jebb, un expert qui fait autorité en Angleterre sur les questions navales et impériales, demandait à l'Amirauté britannique : "D'abandonner sa politique actuelle de centralisation navale et de revenir au système d'alliance co-opérative bien organisée que Sir Wilfrid exposait en 1909 dans son Mémoire à l'Amirauté."

M. Jebb disait encore: "Liberté du choix pour la Grande-Bretagne et obligation d'agir pour les Dominions. Est-ce ainsi qu'il entendent assurer l'unité de l'Empire jusqu'à la fédération. La différence entre "pouvoir" et "devoir", équivaut exactement à la différence entre la liberté qui a construit et maintenu l'Empire actuel et l'intolérence du jour qui par l'abus du loyalisme, voudrait ramener les trois Dominions à l'état du pays sujets".

Voici d'autre part ce que dit l'amiral W. H. Henderson: Il faudra, je crois, beaucoup plus de dix années pour y arriver, la seule politique navale acceptable pour la mère patrie et ses colonies, dans les conditions où nous sommes, doit être conçue sur les mêmes bases que celle de la fédération australienne.... Il s'agit d'adhérer au principe "Pas d'impôts sans représentation," dont l'oubli nous a fait perdre les colonies américaines.

Amiral Freemantle. "A la prière de la Fédération, l'Amirauté a envoyé Sir Reginald Henderson qui s'est entretenu avec le Gouvernement australien et dont les propositions quoique très complexes et très onéreuses, ont été acceptées par tous les partis et mises loyalement à exécution par le Gouvernement ouvrier. Il s'en suit que l'organisation de la flotte australienne sera sous peu un fait accompli et que nous posséderons bientôt des vaisseaux-écoles et des bases navales convenables."

"Nous donnons là surement une bonne leçon de choses et l'ardeur que la fédération à apportée à la création de son organisation fait contraste avec les tristes difficultés politiques qui ont empêché le premier ministre Borden de suivre les vues de l'Amirauté".

Combien les paroles de M. Borden nous semblent manquer de justesse devant ces déclarations. Rappelons ici qu'il disait le jour de la clôture du Parlement : Comme ces propositions ont été faites par le Gouvernement canadien d'après les renseignements que lui a communiqués le Gouvernement Britannique par l'intermédiaire de l'amirauté, renseignements qui révélaient l'existence d'un grave état de choses, il peut être possible dans l'avenir de corriger l'erreur qui vient d'être commise....

Le Gouvernement est fermement décidé...... à proposer plus tard l'achat ou la construction de trois navires de guerre prévus dans le bil de l'aide navale de 1912. Le prendra possession et les mettra à la disposition de sa majesté le Roi.

EFFET DE L'ABAISSEMENT DU TARIF

* * *

LES PRIX DIMINUENT AUX ETATS-UNIS POUR AUGMENTER AU CANADA.

Le tarif Underwood est devenu exécutoire aux Etats-Unis au premier jour d'octobre. Il pourvoit à l'entrée gratuite des produits alimentaires pour l'avantage du consommateur américain. Les résultats ne se sont pas fait attendre: Déjà les exportations de produits agricoles canadiens qui se chiffraient par $10,772,000 en octobre 1912, sont montés pendant le mois qui vient de s'écouler $32,292,000, tandis que les exportations canadiennes de viande de boucherie ont augmenté de $4,695,000 en octobre 1912, à $7,587,000 en octobre 1913. Dès que les droits des douanes ont été enlevés sur les denrées alimentaires, les acheteurs américains se sont rués sur le Canada pour acheter d'immenses approvisionnements. Il en est résulté une diminution des prix aux Etats et une augmentation au Canada. A Toronto, le lendemain même à peu près de l'inauguration du nouveau tarif, le prix du boeuf a augmenté de un dollar les 100 livres. Les conservateurs prétendaient que le tarif Underwood donnerait au Canada les avantages de la réciprocité. Rien n'est plus faut. Le consommateur américain a tous les avantages et le consommateur canadien tous les inconvénients.

540 concessions de colons ont été enregistrées dans l'Ouest canadiens, 125 pour des Américains 91 pour des Européens des pays du Sud, et 67 pour des Européens venant du Nord.

Nouvelles de la Semaine

LE MANQUE DE TRAVAIL A VANCOUVER

* * *

Vancouver, 2 — Des milliers d'ouvriers sans travail refluent de tous les points de l'Ouest à Vancouver dans le but d'éviter les rigueurs de l'hiver. Chaque train venant de l'Est amène des centaines de personnes à Vancouver et l'on redoute que le manque d'ouvrage ici ne provoque une grande misère chez la plupart.

IL SUCCEDERAIT AU GOUVERNEUR

* * *

Londres, 2 — Le correspondant de Londres au "Courrier" de Manchester, qui est habituellement bien informé sur ce qui se passe à la cour, dit qu'avant son départ pour le Canada, le duc de Connaught aurait déclaré au roi et au premier ministre que si la duchesse ne prenait pas de mieux, il démissionnerait immédiatement comme gouverneur général du Canada. Le prince Arthur de Connaught aurait été en conséquence, officiellement informé qu'il pourrait être appelé à succéder à son père d'un moment à l'autre.

UN MONUMENT A LOUIS HEBERT

* * *

Montréal, 30 — A une réunion de la société St-Jean-Baptiste, qui a été tenue jeudi soir, on a discuté la question de l'érection d'un monument à Louis Hébert. La résolution suivante a été votée :

"Le temps semble venu d'élever à Louis Hébert un monument, qui serait inauguré en 1917, à l'occasion du Troisième Centenaire de l'arrivée à Québec de la première famille française; et la Société St-Jean-Baptiste de Québec serait disposée à se mettre à la tête d'une organisation tendant à réaliser ce beau projet."

CONGRES EUCHARISTIQUE A LOURDES

* * *

Paris, 2 Le président du Comité Permanent des Congrès Eucharistique vient de faire connaître que le 25me Congrès aura lieu en septembre 1914 à Lourdes, le célèbre lieu de pèlerinage du midi de la France.

L'ELECTION DE MacDONALD

* * *

Winnipeg, 2 — Le Dr. A. W. Myles de Treherne (Man.) a été choisi par la convention libérale pour être le candidat du parti dans l'élection de MacDonald, qui aura lieu à la suite de l'annulation de l'élection de M. Morrisson, conservateur, pour irrégularité.

Cette élection aura lieu le 13 décembre.

LA CHAMBRE FRANÇAISE ADOPTE LE PRET

* * *

Paris, 2 — Le prêt de $260,000,000 devant servir à couvrir le déficit du budget, a été adopté par 291 voix contre 270.

A FORT GEORGE AVANT L'HIVER

* * *

Winnipeg, 2 — Les travaux sont poussés avec activité sur les chantiers du Grand Tronc Ry., à l'ouest des montagnes. On déclare de source sure que les rails seront à Fort George avant la fin du mois.

LE PARLEMENT MANITOBAIN

* * *

Winnipeg, 2 — Le parlement Manitobain a été convoqué pour le 11 décembre à 3 heures de l'après midi.

LE VATICAN INTERDIT LE TANGO

* * *

Rome, 2 — Répondant à l'enquête de plusieurs évêques S. S. Pie X vient d'interdire formellement aux catholiques la nouvelle danse à la mode: Le Tango.

JEUNE CRIMINELLE

* * *

Prince Albert, Sask., 2 — Une jeune galicienne, âgée de treize ans, a comparu aujourd'hui devant les assises sous l'accusation de meurtre; la jeune criminelle, qui se nomme Kathleen Olka, a assassiné en Juin dernier une de ses compagnes de jeu en la frappant avec une pelle.

CONDAMNATION A MORT A CALGARY

* * *

Calgary, 2 — Samedi dernier, le Juge-en-chef d'Alberta, l'hon. Harvey, a condamné à la potence W. J. Collins, coupable d'avoir assassiné J. P. Benson, à Coreal, (Alta), en mai dernier. Collins sera pendu le 17 février prochain.

LE Dr. MONTAGUE EST ELU

* * *

Winnipeg, 30. — Le nouveau Trésorier Provincial du Manitoba le Dr. Montague, a été élu hier, dans le comté de St-André par une majorité de près de 400 voix

CHUTE DU MINISTERE FRANÇAIS

* * *

Paris, 3 — Le ministère Barthou ayant été mis en minorité sur la question de l'impôt sur le revenu tous les membres du cabinet ont remis leur démission au Président Poincaré; on parle de M. Paul Deschanel comme successeur de M. Barthou, à la présidence du Conseil.

L'ELECTION DE CHATEAUGUAY.

Il sera intéressant de suivre les efforts que vont faire les conservateurs pour retarder l'audition du procès électoral de Chateauguay. C'est en ayant recours à toutes sortes d'artifices légaux qu'ils ont pu réussir à faire traîner, en la renvoyant d'un tribunal à l'autre, l'affaire de l'élection de MacDonald pendant toute une année du 18 novembre 1912 au 12 novembre 1913. Aussi pendant une année, le comté a été faussement représenté au Parlement par un homme qui avait été élu suivant des méthodes tellement corrompues que l'hon. Robert Rogers lui-même n'a pas osé les défendre en cour. C'est le même Ministre des élections qui avait été chargé de Châteauguay. Il y avait fait appliquer les mêmes méthodes que dans le district de MacDonald, l'hon. M. Rogers aura-t-il le cynisme de suivre en tous points le précédent de MacDonald.

Sans doute il peut être possible, en présentant continuellement des objections et en appelant des décisions légales d'un tribunal à l'autre, de retarder la contestation de Châteauguay jusqu'à ce qu'une élection générale soit en vue. Mais M. Borden osera-t-il se moquer aussi ouvertement de l'opinion publique après avoir fait la promesse avant les élections d'expédier l'audition des pétitions électorales et de faire entreprendre une enquête minutieuse au sujet de toute accusation de menées corruptrices.

L'IMMIGRATION AU CANADA

* * *

Durant la semaine écoulée, 876 personnes, comprenant 108 agriculteurs, sont arrivées des Etats-Unis dans l'Ouest canadien apportant avec elles. $206.326 en espèces et 12 wagons d'effets personnels, évalués à 25,525. De ce nombre, 587 étaient citoyens des Etats-Unis, 31 étaient anglais, 26 Canadiens revenant au Dominion, 113 étaient de nationalités despays du nord de l'Europe et 19 étaient originaires du sud de l'Europe. Il est arrivé par voie de Fort William, Ont.. 700 colons anglais, la plupart des femmes et des enfants et 123 Européens des pays du Nord ?

Le Courrier de l'Ouest
49 Avenue Howard. Tel. 1675
EDMONTON ALTA.
JOURNAL HEBDOMADAIRE

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

Le Mariage de Minuit

(suite)

— Voilà, dit Emérence, couvrant toujours Maxime d'un regard oblique. J'ai trouvé ça dans une poche de côté, une petite poche pas commode à ouvrir, comme pour mettre les affaires précieuses. Mais il n'y avait pas d'argent avec non, Mademoiselle il n'y en avait point.

— Je le sais d'avance, répondit Maxime, pour qui la probité proverbiale des Paupelin ne faisait aucun doute.

— Oh! vous avez beau étirer le coin de l'étoffe; elle "recreville" comme une enragée, et j'ai mis deux fers au feu pour la repasser. Et vous aurez beau aussi vous "ébournicler" les yeux; ce mouchoir de soie n'est pas marqué. Il n'a pas même l'A et le G que vous avez lus sur le butin de la Demoiselle. A G, répéta-t-elle rêveusement. C'est juste les initiales d'Adolphe Gastrusse.

— Et qu'est-ce que cela signifie, Emérence ?

— Que la petite Demoiselle a juste le même nom que lui. pas davantage; mais c'est assez pour moi, et aussi pour bien d'autres. La jeune Demoiselle s'ensauvait quand le train l'a écharpée.

— Vous l'avez pensé ? demanda brièvement Maxime. Vous étiez là ?

— Ma foi. bien près, puisque j'avais affaire chez Rageux. Et j'ai vu la petite soeur prendre ses jambes à son cou devant le docteur Gastrusse.

— Devant le docteur, allons donc.... Monsieur Gastrusse accompagnait le président. Vous ne voulez pourtant pas me dire que cette enfant s'est enfuie devant mon beau-frère ?

— Je ne parle que d'Adolphe Gastrusse, Mademoiselle. Tout à l'heure j'ai regardé ce qu'elle ferait, quand elle ouvrirait l'oeil sur lui; et vous avez bien vu comme elle a eu peur !

— Elle a été saisie en revenant à elle dans une maison inconnue, au milieu de figures étrangères.

— Tout de même, M. Dominique ne lui a pas fait de saisissement; et il lui était aussi étranger que le docteur.... pour ne pas dire plus. Mais, pendant qu'elle bâcle des mariages de veufs avec des lingères, Mlle Auxilie Gastrusse n'a pas le temps de savoir ce que manigance son frère. Et, soyez tranquille, je le lui revaudrai quelque beau matin.... à cette Mam'zelle Auxilie qui ne sait jamais dans quelle pantoufle elle a la tête.

IV

LES PREMIERS MOTS DE L'INCONNUE.

Il y avait trois jours que la porte monumentale du Logis-Vide s'était ouverte devant une jeune fille inconnue qu'on croyait mourante; ces jours, la malade les avait passés dans un état de somnolence accablée; et il semblait qu'elle dû toujours rester ainsi, sans voix, sans regard, sans sourire et sans larmes, au fond de la grande chambre close, dans le silence redoublé de la vieille maison tranquille.

Mais cette suspension apparente de la vie n'était qu'un repos absolu, qui accomplissait en elle une oeuvre salutaire. Et un pluvieux matin de dimanche où, pour la première fois, on avait allumé du feu dans les appartements, le docteur décréta qu'on lèverait la malade dans la journée, qu'on essaierait de lui parler, et que, très probablement, elle serait en état de répondre. Car, chose assez inattendue. on ne savait rien de plus qu'à la première heure sur son compte ou celui de son frère.

Les jeunes voyageurs n'avaient séjourné dans aucun hôtel de Montauvent; et, renseignements pris au dépôt de la gare, ils n'avaient avec eux aucune malle.

Des menus colis apportés chez le président, l'un, un sac de toile brodée qui devait appartenir exclusivement à la jeune fille, contenait un peu de linge extrêmement simple et soigné; l'autre, une petite valise d'homme, attestait chez son propriétaire des habitudes de gentleman, mais rien de plus.

Et cette absence de bagage, qui eût désigné en eux de simples excursionnistes en route pour un jour ou deux, contrastait avec l'importance relative de la somme trouvée sur le jeune mort.

Leurs derniers compagnons de voyage avaient à peine remarqué la brune figure du grand frère; pour la petite soeur, elle était restée impersonnelle sous le voile de gaze et le paletot de laine blanche qui composait cet été, l'uniforme des jeunes voyageuses. Et ils eussent passé tout à fait inaperçus, sans un certain air d'inquiétude qu'on avait cru discerner en eux, et qui s'alliait, chez elle, à la plus tendre déférence pour son frère; chez lui, à une sollicitude patiente et protectrice.

Les indications portées sur leurs billets n'avaient pu être encore d'aucune utilité. Personne ne se souvenait de les avoir vus avant Bourg; on ne les connaissait pas dans cette ville dont ils n'avaient fait que traverser la gare : ni à Vallorbe d'où ils devaient sans doute repartir vers l'intérieur de la Suisse.

On ne savait donc d'où ils venaient au juste; et par surcroît de malchance, les parents, les amis que leur disparition inquiétait certainement, n'avaient pas eu l'idée de venir les réclamer à Montauvent.

Mais à quoi servait-il de supposer, de déduire, de raisonner sur des données incertaines, puisqu'on allait tout apprendre de la petite héroïne elle-même ? Puisqu'en ce moment, elle faisait son récit au président, au docteur, à Maxime, réunis pour l'interroger avec toutes les précautions nécessaires.

Car on était à l'après-midi de ce mémorable dimanche qui devait marquer, non seulement dans les annales du Logis-Vide, mais dans celles de tout Montauvent Dominique Hennerot, seul dans sont atelier, consacrait à la lecture, comme de coutume, ses mélancoliques loisirs dominicaux. La pluie d'automne l'avait contraint de fermer ses fenêtres, mais ce n'était pas le mauvais temps qui retenait le jeune homme au logis. Aujourd'hui, de même qu'hier et que toujours, la seule pensée des maisons de la ville et de leurs habitants, des rues, des routes et de leurs passants, redoublait sa soif de réclusion et de solitude.

Depuis bien des années, il ne sortait plus que pour assister à la première messe de la chapelle des Salvatrices; messe qn'ou célébrait de si grand matin, qu'en été l'aube faisait frissonner sous ses pas l'herbe qui poussait entre les pavés de la rue Traversière; qu'en hiver, le clair de lune dessinait sur la neige sa lourde ombre qu'il trouvait difforme, et dont il se croyait poursuivit comme par un fantôme détesté.

Et il se cloitrait toujours plus étroitement au Logis-Vide, dans la vieille demeure qui se faisait si apaisante et silencieuse pour endormir sa peine.

Dans cette belle maison Gastrusse, dont son père était devenu le maître, dans ce milieu imposant et suranné où Henri Hennerot semblait si à l'aise, le grand juge se plaisait à braver les principes et les traditions de ceux qui avaient vécu là avant lui, et dont il avait hérité par un étrange revirement de fortune.

De ce lieu qui avait été l'asile des vieilles idées, de ce nid d'une bourgoisie rétrograde, partaient maintenant les théories subversives et retentissantes, dont la hardiesse n'avait point encore été atteinte.

Mais Dominique se désintéressait des doctrines de son père qu'il aimait et ne voulait pas juger; il se détachait de la vie; et il lui venait à l'esprit, depuis ces derniers temps, que c'était la mort cette visiteuse pour laquelle il avait si longtemps soigné et paré son jardin.

Il se représentait le Logis-Vide. quand son père et lui ne seraient plus, quand il ne resterait dans la maison que Maxime pour y garder leur souvenir. Et il prêtait l'oreille, comme s'il croyait déjà entendre le murmure de sa voix et le frôlement de ses pas dans la demeure trop vaste où elle demeurerait sans eux.... Maxime dans sa beauté sans âge, et eût-on dit parfois, presque sans âme. sur laquelle le temps n'avait point de prisé. C'est Maxime qui jadis, avait forcé Dominique à vivre, qui lui avait servi de mère. Quelle créature d'intelligence et de beauté Dominique avait connue en elle alors qu'il n'était qu'un enfant.... Encore adolescente par l'âge, et déjà femme par la trempe de son esprit, elle avait joué un rôle irréparable dans le désastre financier de son père: en voyant celui-ci menacé de poursuites, elle avait caché dans sa chambre, puis détruit les lettres et les papiers qui attestaient les coupables imprudences du banquier. Et de ce fait, elle failli être arrêtée quand, à la mort de son père, les rancunes et la vengeance des créanciers s'étaient retournée contre elle.

C'était M. Hennerot qui l'avait sauvée; lui qui n'aurait pas fait un geste pour exonérer son beau père, il s'était interposé de tout son pouvoir entre Maxime et les inimitées dangereuses qu'elle avait déchaînées.

Mais à quel titre humiliant l'avait-il couverte, inlassablement protégée ?... Parce qu'en sa qualité de femme, elle était à ses yeux un être débile, irresponsable, qu'il défendait, qu'il soustrayait au châtiment de fautes qu'elle restait incapable de comprendre. Il avait eu pour elle le même genre de pitié impérieuse et méprisante qu'il montrait aux déshérités. aux incapables, aux criminels plus ou moins inconscients dont, en dépit de toute loi et de toute justice, il se constituait le libérateur.

Il avait recueilli Maxime chez lui avec sa mère, n'ignorant pas quel préjudice lui causerait la présence à son foyer de la femme et de la fille du banquier Ladouan; et de fait, il s'était trouvé assez grand, assez inattaquable pour les couvrir toutes deux. Mais les évènements que Maxime avait traversés lui avait été un trop brûlant creuset; le conflit avait été trop affreux entre son amour filial et son devoir. Et le triomphe de son coeur sur sa conscience violentée semblait n'avoir plus laissé en elle que cendres.

Tandis que Dominique pensait ainsi à sa tante, celle-ci s'avançait elle-même sur la porte de la chambre voisine.

Il se leva lentement et lui demanda, sans fermer son livre:

— Cette jeune fille, a-t-elle parlé ?

— Elle est levée, répondit Maxime en pesant ses mots; le docteur la trouve tout à fait bien. Seulement. il se passe une chose assez singulière; et d'abord elle te demande.

— Moi ? Vous avez dû vous tromper....

— Non; elle réclame leis ueis que esperoun... (les yeux qui attendent.) — et ne veut ni nous écouter ni nous répondre.

— Elle est impressionnée. continua Maxime, ainsi qu'il fallait le prévoir. Le docteur l'a encouragée de son mieux; mais quand le président l'a priée de parler à son tour, elle l'a demandé, et d'un air d'angoisse.

— Comment avez-vous supposé que c'était moi qu'elle désignait ainsi ?

Maxime réfléchit une seconde.

— Je ne saurais te le dire, mais aucun de nous ne s'y est mépris; et ton père a dit: Appelez Dominique...

— Leis ueis que esperoun... répéta Dominique. Mais elle parle donc provençal ? dit-il comme si cette idée le frappait à l'instant.

(à suivre)

LES FILLES S'EN MELENT

Ottawa. 2 —Du corr. du "Soleil" — Les jeunes filles du "Collegiate Institute" d'Ottawa veulent faire le coup de feu avec les cadets cet hiver. Elles vont entrer dans le concours des petits militaires pour le tir à la cible. Le colonel Sam Hughes donne son assentiment au mouvement.

A CLEVER SKIT (O COMBIEN !)

Un de nos confrères de langue anglaise d'Edmonton a éprouvé l'autre jour le besoin impérieux de se donner l'illusion de publier du français(?) dans ses colonnes. Nous reproduisons à titre de curiosité, ce qu'il intitule: "Une adroite satire":

* * *

A L'IRLANDE

O Irlande, grand pays du shillelagh et du bog,
Ou les patriots vont toujours ce qu'on appelle le whole hog.
Aujourd'hui je prends la plume. moi qui suis vieux,
Pour dire au grand patriot Parnell, "How d'ye do ?"
Erin, aux armes! le whiskey vous donne la force
De se battre l'un pour l'autre comme les fameux Frères Corses.
Votre Land League et vos Home Rulers sont des libérateurs.
Payer la valuation de Griffith et n'ayez pas peur.
De la tenure la fixite c'est l'astre de vos reves.
Que Rory des collines vit et que les landgrabbers crevent
Moi, je suis vieux, mais dans l'ombre je vois clair,
Bientot serez-vous maîtres de vos bonnes pommes de terre.
C'est le brave Biggar, le T. P. O' Connor et les autres.
Qui sont vos sauveurs, comme Gambetta etait le notre,
Suivez-les et la victoire sera toujours a vous,
Si a Milbank ce cher Forster ne vous envoie pas. Hooroo!

—Par Victor Hugo (?)

LE PALAIS ROULANT DE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE

Paris, 28 — Un correspondant du "Daily Mail", à Vienne, écrit que l'arrivée dans cette ville, dimanche dernier, du train spécial de l'empereur d'Allemagne, a causé un gand mouvement decuriosité, car il diffère absolument des trains impériaux qui servent à la famille d'Autriche dans ses déplacements et qui sont simples et modestes comparés au luxe qui a été déployé pour le train impérial allemand.

Le train du Kaiser est extérieurement bleu pâle et blanc ivoire; il comprend six wagons immenses qui pèsent chacun 60.000 kilos; tous sont éclairés à l'électricité et le parquet du salon est fait avec un bois, vieux de 1.800 ans, qui a, autrefois. servi à Jules César pour construire des passerelles permettant à sestroupes de passer le Rhin; ce salon est meublé de tables et de chaises fabriquées en véritable cèdre du Liban, donné à l'empereur par Abdul Hamid. l'ancien sultan de Turquie. Les voitures sont munies de ressorts spéciaux supprimant toute espèce de vibration.

LA COLOMBIE EST OUVERTE AUX HINDOUS

Vancouver 2 — Le Juge-en-chef Hunter vient de déclarer illégaux les règlements d'immigration interdisant l'accès de la Colombie Britannique aux Hindous.

On croit que l'effet de ce jugement aura pour conséquence de provoquer une immigration hindoue extrêmement importante l'an prochain.

COIN FEMININ

CHRONIQUE

L'OR DU SILENCE

"Est-il sûr que, pour le développement intellectuel et moral du genre humain il soit nécessaire d'entrechoquer des phrases ou de faire sonner des mots ? Est-il certain, autrement dit que la discussion soit un facteur utile dans l'avancement des sciences ou l'émancipation intellectuelle des peuples ?

Ainsi s'exprimait une de mes correspondantes dans une lettre récemment reçue. L'on ne saurait nier tout d'abord que la question ainsi soulevée est pleine d'intérêt; mais il est également évident qu'elle est des plus complexes. La discussion, en effet, apparait d'une manière générale comme une manifestation naturelle du besoin d'expansion et de communication extérieures qui caractérise les peuples vivant en société. Elle dérive directement d'une fonction physiologique parfaitement normale et sans contredit nécessaire puisque seul de tous les êtres vivants. l'homme possède un cerveau très différencié et des moeurs qui le poussent à l'association. De plus, il est dès idées fondamentales dans l'histoire de la race. dont l'implantation n'eût guère été possible sans l'épreuve de la discussion. Il a fallu que sous l'effort concentré de tout un groupement, parfois de toute une génération, les diverses faces de l'idée fussent amenées au grand jour, bien saisies, bien comprises, bien examinées dans tous leurs détails. En un mot, il est légitime d'affirmer qu'à plus d'un titre, la discussion fut une nécessité dans la vie des peuples et un facteur important du progrès mondial.

Mais ceci une fois concédé, bien des réserves me viennent à l'esprit. Il s'en faut de beaucoup en effet que la lumière jaillisse toujours du choc des idées. En un siècle où chacun se pique, à tort ou à raison, d'"tre bien averti où bien informé. la discussion ne fait trop souvent qu'exciter l'entêtement, la colère, la mésintelligence; c'est elle qui est responsable de la naissance de cet "esprit de contradiction" où tant de résistances aveugles puisent leur pouvoir d'entrave et de démoralisation. La diffusion de l'instruction a pourvu trop d'esprits batailleurs et brouillons d'une documentation insuffisante et mal digérée, productrice de mille balourdises, de nombres d'erreurs que la liberté de la discussion va risquer d'imposer à des cerveaux plus faibles. La faveur incompréhensible dont quelques erreurs du temps ont joui est dûe tout entière à l'abus tapageur de la discussion qui mène fatalement au si, il semble bien que la discussion sophisme, puis à la violence. Ainarme redoutable assurément, soit aussi, et en dernière analyse, par un retour logique des choses, à ceux-là même qui en ont fait le levier exclusif de leurs conceptions.

Si nous nous demandions maintenant quels enseignements découlent de l'expérience séculaire de la discussion, nous nous apercevrions bientôt que deux grands principes s'imposent pour rendre à la discussion son utilité et son crédit : d'une part, sincérité et bonne foi constantes dans les développements. Sans méthode, sans sincérité, toute discussion est un exercice vain et fastidieux des cordes vocales, bon tout au plus à engendrer, ainsi que je l'écrivais plus haut, la mésintelligence. la colère, tous les instincts grossiers et barbares des époques primitives.

Pour moi qui ai gardé, vivant et pénible en mon esprit le souvenir des terribles et grandes discussions de principes qui ont secoué la France au cours de ces dernières années, je ne puis me fendre de préférer à la propagande brutale où théâtrale par la parole la propagande mieux raisonnée, plus efficace et plus assise par le livre et par la plume. Lire des arguments implique la nécessité d'y réfléchir pour essayer d'en saisir la portée. Le lecteur est également soustrait à cette atmosphère d'ébullition cérébrale, et, répétons-le, de violence, que notre goût inférieur du bruit, reliquat des âges primitifs, décoré parfois du nom d'enthousiasme. A l'entrechoquement le plus souvent inutile de mots ou notre oreille n'exige que le bercement musical des sonorités et des rithmes. je préfère le travail fécond de l'esprit qui dans le recueillement et la solitude, s'applique à démêler le fuseau des idées, à dépouiller ces idées du vain fardeau des images. Et pour finir d'un mot, je préfère au clinquant argenté des périodes l'or fauvé et massif du silence.

MAGALI

LES GRANDS INVENTEURS MECONNUS

La mort récente de Charles Tellier, le père du froid, dans une situation voisine de la gène, donne un regain d'actualité à la question des grands inventeurs méconnus.

Il est assez curieux de constater à quelques exceptions près, notamment Harvey, l'inventeur des cuirasses marines, ce ne sont pas les grandes découvertes qui ont rapporté le plus à leurs auteurs. Le patin à roulettes, qui, n'en déplaise aux fervents du skating, est d'une utilité secondaire, a valu plus de trois millions à son inventeur. Harvey Kennedy gagna deux millions pour avoir imaginé... le lacet de bottines. Le premier fabricant de l'épingle de sûreté, qui, paraî-il, trouva son idée sur la reproduction d'une fresque de Pompéi, a réalisé plus de 10 millions, et le créateur des talons tournants en caoutchouc en a tiré un million de bénéfices annuels.

A côté des fortunes démesurées, les grandes misères des créateurs de génie apparaissent plus tragiques et plus injustes.

L'un d'eux, Charles Tellier, vient de disparaître. Un autre Charles Bourseul, qui, dès 1855, avait découvert, décrit et expérimenté le principe du téléphone, est mort l'an dernier. On sait quelle fortune Bell et Edison ont tirée de cette invention. Au surplus, Bell lui-même fut favorisé par lachance la plus extraordinaire. Il croyait si peu au succès de l'appareil nouveau qu'il offrit à un de ses voisins de lui céder, moyennant $1.000 la moitié de ce que pourrait lui rapporter cette invention. L'autre éclata de rire à cette idée qu'il considérait comme ridicule, et déclara "qu'il ne verserait jamais une pareille somme pour s'intéresser au lancement d'un appareil bon tout au plus à amuser les enfants". Charles Bourseul s'est éteint, dans sa retraite. seul, ignoré de tous, et pauvre... Il aura quelque jour sa statue.

Une statue ! c'est, hélas ! tout ce que possède Michaux, l'inventeur de la bicyclette à pédales. On vient de lui ériger un monument, à Bar-le-Duc. Mais il est mort dans la plus noire détresse. Ses fils, ruinés, l'ont suivit dans la tombe, et de cette famille d'inventeurs il ne reste plus qu'une pauvre femme, fille de Michaux, inscrite à l'assistance publique, qui lui accorde un secours mensuel de 20 francs...

Frédéric Sauvage fut aussi le créateur d'une invention qui a bouleversé tous les principes de propulsion intérieure : l'hélice. La navigation maritime et la navigation aérienne lui sont l'une et l'autre redevables de leur succès, et la dernière de son existence. Que seraient l'aéroplane et le dirigeable sans l'hélice ?

Travailleur inlassable, et que ne rebutaient ni les déboires, ni l'ironie, ni la malveillance de ses contemporains, il lutta, toute sa vie durant, pour le triomphe de son idée. On sait le résultat de ces efforts : la ruine, la prison pour dettes. son invention exploitée en Angleterre sans qu'il puisse protester, son brevet tombant dans le domaine public... L'esprit du grand savant sombra dans cette dernière tempête; après la prison ce fut l'asile d'aliénés. Il y entrait lorsque le gouvernement français se décidait enfin à lui accorder une pension de 2.000 francs; mais elle venait trop tard; Frédéric Sauvage était fou!

Un autre grand méconnu fut William Lee, le véritable inventeur de la machine à tricoter les bas. Il était pauvre et simple ouvrier. Sa femme, pour accroître les ressources du ménage, tricotait toute la journée. W. Lee eut l'idée de construire une machine qui ferait le travail mieux et plus rapidement. Il n'avait pas un sous vaillant. Il fallut rogner encore sur le budget, déjà bien maigre, pour économiser l'argent nécessaire à l'achat des matières premières. Sa machine construite, William Lee voulut l'essayer en public. Il fut accusé d'avoir songé à ruiner les ouvriers.

Sa machine fut saisie et il dut s'exiler. Il mourut — de faim — en France. Un peu plus tard, les frères Morley construisirent une machine directement inspirée par celle de Lee. Ils y gagnèrent près d'un million en trois ans.:...

Thimonier l'inventeur de la machine à coudre, ne fut pas plus heureux. Lorsqu'en 1830 il résolut de se rendre à Paris pour y exposer son invention, il dut, faute d'argent, faire la route à pied, d'Amplepuis (Rhône) jusqu'à la capitale. Sa machine sur le dos, il s'en vint à petites étapes. Dans chaque village il s'arrêtait, démontrait le fonctionnement de son invention et faisait la quête. Pour exiter la générosité des villageois, il avait, en outre, emporté avec lui un petit théâtre de marionnettes qu'il faisait jouer sur les places publiques.... Enfin, il atteignit Paris. Des déceptions l'y attendaient. Comme Lee. comme Jacquard, que les ouvriers lyonnais voulurent jeter dans le Rhône, Thimonnier ne trouva que de la haine et de la jalousie. Il repartit par la route et revint à Amplepuis plus pauvre qu'il n'en était parti. En 1851 il parvint à expédier sa machine à Londres. Il y gagna quelques billets de cents francs, mais il y perdit tout le bénéfice de sa création. Son invention démarquée habilement, fut dès l'année suivante lancée sur les marchés de Londres... et de Paris.

L'histoire des inventeurs se renouvelle sans se modifier..., Philippe de Girard, qui avait résolu le problème de la machine à filer le lin (1810), problème auquel était attaché un prix d'un million, ne toucha jamais un sou de cette somme. Par contre. en 1821, il fut enfermé pour dettes à Sainte-Pélagie.

L'ingénieur anglais Longdrige, qui proposa en 1854 au War Office un nouveau canon perfectionné, fut traité de fou. Il mourut peu après du désespoir que lui causa cet insuccès. Vers 1880, le bureau d'artillerie de Wolwich déclarait le canon de Longdrige "la merveille des merveilles".

Combien d'autres encore ? Stephensson et sa lampe de sûreté pour les mineurs, qui précéda celle de Davy; Lebon qui dès le début du dix-neuvième siècle inventait l'éclairage au gaz; Grégory, — qui le connaît ? — qui dès 1663 inventait un télescope désigné aujourd'hui sous le nom de télescope Newton; Denis Papin, enfin celui auquel la science moderne doit tout, puisque le premier il songea à l'utilisation de cette force formidable la vapeur, Denis Papin abreuvé d'outrages, victime de la haine de tous, Denis Papin qui vit une foule en fureur détruire devant lui le fruit de longues années de travail et d'études, le génial inventeur mourant dans la plus lamentable des misères !

FANTAISIES

STYLE TELEGRAPHIQUE

Nous étions surpris de ne plus retrouver dans ce restaurant Charles. le vieux maître d'hôtel.

— C'est moi qui l'est fait partir d'ici, nous dit Truchot. Je l'engageai, l'hiver dernier comrégisseur de mon château de Touraine. Je ne pus le garder, d'ailleurs. Il ne faisait pas mon affaire... Bah! son sort est heureux. Le gaillard, à la campagne. s'était si bien entraîné au lencement du disque qu'une maison de phonographes l'a immédiatement pris pour placer sa marchandise.

— Pourquoi l'avez-vous renvoyé ? demandâmes-nous. Son honorabilité......

— Sans tache, cria Turchot, je me hâte de le proclamer. Seulement voilà: à force de lire des menus et des listes de plats, notre Charles avait pris une sacrée habitude. Je l'avais prié de m'expédier chaque semaine un télégramme résumant les nouvelles de mon domaine et les menus évènements du pays. Or, voici la première dépêche que je reçu:

"Veau Mornay, merlan soufflé meunière, présalé jardinière, ris de veau garniture."

Nous ne comprenions pas.

— C'est pourtant bien simple, nous dit Truchot. Mon lascar m'apprenait qu'une vache avait mis bas sans profit pour mes étables, que le coiffeur du pays venait d'enlever la femme du meunier, et que lui, Charles, avait prêté quelque argent à la jardinière. la jardinière.

— Puisque vous compreniez, driâmes-nous, pourquoi l'avez-vous congédié ?....

— A cause des derniers mots de la dépêche. Je ne pouvais pas souffrir, dit notre ami, que les ornements de ma cheminée — bien que laids et ridicules, je l'avoue — exitassent l'hilarité de ce maraud.

UNE ENTREPRISE GIGANTESQUE

LA COMPAGNIE DU PACIFIQUE TRAVAILLERA PENDANT CINQ ANS AU PERCEMENT DES MONTAGNES ROCHEUSES A SELKIRK.

LES PREPARATIFS QUE L'ON FAIT EN VUE DE CES TRAVAUX CONSIDERABLES

Dans la partie la plus élevée des Rocheuses Canadiennes surmontée de pics abrupts couverts de neige, s'étend la chaine des Selkirks; c'est à travers le plus haut de ces pics, le Mont McDonald qui s'élève à 9,860 pieds du niveau de la mer, que le Pacifique Canadien va percer un tunnel qui, lorsqu'il sera terminé, sera le plus audacieux projet du genre conçu par des ingénieurs de l'Amérique du Nord.

Le tunnel de Rogers' Pass mesurera de l'est à l'ouest une longueur de cinq milles, avec une entrée d'un tiers de mille de long du côté ouest et d'un quart de mille du côté est. Quoiqu'on n'ait pas encore commencé la partie principale de l'ouvrage, on s'occupe déjà des travaux préliminaires concernant le logement des ouvriers, l'installation des machines nécessaires au forage, des pouvoirs électriques ou à vapeur. On a même commencé le percement d'un tunnel auxiliaire de 7 sur 8 pieds, qui servira à ventiler et à déblayer le grand tunnel durant son creusement. Ce tunnel auxiliaire va être le caractéristique de la merveille de Rogers Pass; la haute élévation des montagnes empêchant le creusement de puits verticaux, les ingénieurs ont dû trouver ce moyen pour faciliter le percement du grand tunnel et en faire avancer plus vite les travaux. On croit qu'en janvier 1914 la partie principale du tunnel sera commencée. Les avantages que procurera la construction de ce passage souterrain sont nombreux; il abaissera d'abord de 545 pieds le sommet que la ligne du Pacifique est obligée d'atteindre pour traverser les Rocheuses, il raccourcira cette ligne d'une longueur de quatre milles et mettra une fin au perpétuel danger dans lequel les trains se trouvaient par rapport aux avalanches qui glissent du flanc des montagnes, enfin plus de quatre milles de remises à neige que la compagnie entretenait à grands frais, seront ainsi éliminées.

On aura une idée de l'importance de l'entreprise, lorsqu'on saura que plus de 500 hommes y travailleront sans interruption pendant au-delà de quatre ans et qu'il faudra environ 20.000 verges cubes de béton pour cimenter cette artère monstre.

Actuellement 340 hommes sont employés aux travaux préliminaires; ils sont divisés en trois camps. Le camp no. 1 le plus grand d'entre eux, sera la scène des plus eimportantes opérations; le camp no. 2 est du côté ouest de la montagne, tandis qu'on en a installé un troisième à Bear Creek, six milles à l'est du premier. Le camp no. 1 possède trois pelles à vapeur géantes, d'une capacité de quatre verges cubes chacune; ces pelles seront employées à enlever les 240.000 pieds cubes de gravois qu'il faut déplacer à l'entrée du tunnel avant de commencer l'ouvrage principal.

On devra aussi ranger de trois cents pieds à gauche, le cours de la rivière Illecillewaet et cela sur une longueur d'un mille, car ce torrent se précipite en bas de la montagne, juste au-dessous du portail du tunnel.

Lorsque les grands travaux seront commencés, il y aura au camp no. 1, sept bâtisses permanentes devant servir aux ingénieurs et aux personnes que la compagnie emploiera en permanence de ce côté du tunnel. Ces constructions seront plus dispendieuses et mieux finies que celles érigées par les contracteurs; les dernières devant être détruites à la fin du contrat.

Les jquartiers du C. P. R. consisteront en quatre bâtiments: deux résidences, des buraux généraux et une cuisine. Ils seront placés du côté droit du portail, juste au-dessous du cours actuel de la rivière Illecillewcat. Construit d'une manière toutes moderne, ces édifices seront un logement splendide pour les employés que la compagnie occupera à l'année en cet endroit.

Les quartiers occupés par les contracteurs comprendront deux vant servir aux différents pouvoirs immenses constructions, l'une denécessaires aux travaux, et l'autre

Dans ces deux bâtisses, il y aura aussi des compartiments spéciaux destinés au logement des ouvriers et aux bureaux. La plus grande, qui servira d'abri à la force motrice, aura deux étages et mesurera 360 pieds de long par 50 de large.

Quoique non permanents, ces édifices seront aussi très modernes. La chaleur, l'eau chaude et l'électricité nécessaire à l'éclairage du camp et tunnel seront fournies par la chambre des machines. Des bains et des lavabos seront distribués en grand nombre pour l'usage des ouvriers. Les chambres à coucher qui auront 12 pieds carrés, seront pourvues de larges fenêtres servant à leur éclairage et ventilation. Chacune de ces chambres donnera sur un long corridor, lequel aboutira à une salle réservée aux hommes, et au fumoir.

L'autre bâtisse mesurant 250 pieds par 50, contiendra outre les locomotives, les magasins, les entrepôts, les salles à diner, les bureaux, la cuisine et les quartiers des surintendants généraux. La chambre des machines contiendra un générateur électrique de 350 chevaux, cinq bouilloires tubulaires de 72 pieds par 18 et sera en outre pourvue d'un système parfait pour l'aération du tunnel. Comme c'est un fait reconnu que plus on avance sous terre, plus la chaleur augmente on s'attend à ce qu'au milieu du tunnel, il fasse une température de 90 degrés; il faudra donc envoyer beaucoup d'air comprimé aux hommes afin de leur permettre de continuer le travail.

MM. Foley, Welsh et Stewart, contracteurs de cette gigantesque entreprise, ont décidé d'ériger leurs constructions d'une manière très solide, car la couche de neige qui tombe l'hiver atteint souvent une épaisseur de plus de trente pieds, ce qui fais un poids de 150 livres par pieds carré.

Partant d'un principe pratique et très économique, on a voulu bâtir seulement deux grands édifices dans lesquels seraient compris tous les départements, au lieu d'ériger une foule de petites constructions qu'il serait plus difficile de chauffer et qui nécessiteraient beaucoup plus de matériaux:.

Les constructions seront toutes sur pilotis d'une douzaine de pieds de haut, car s'il en était autrement l'épaisse couche de neige nuirait aux communications, obstruerait la lumière et dans certains cas, es bâtisses seraient complètement enterrées,. Il y aura aussi des trottoirs élevés, partant de l'entrée du tunnel et se rendant aux différents endroits du camp; ces trottoirs seront recouverts, évitant ainsi aux hommes l'ennui de marcher dans la neige soit pour aller ou revenir de leur travail.

Ces précautions sont prises en prévision des longs mois d'hiver dans cette partie des montagnes.

Il se peut que les travaux du tunnel ne soient pas terminés avant quatre ans mais lorsque les trains du C. P. R. circuleront sous la chaine des Selkirks, le Canada pourra s'enorgueillir à juste titre, du chef-d'oeuvre de génie dont le Pacifique Canadien l'aura doté.

NOUVELLES REGIONALES

WAUCHOPE (SASK.)

Le 5 novembre, à 11 heures du matin, eut lieu dans l'église paroissiale de Wauchope la bénédiction du mariage d'Edmond Escaravage avec Mlle Charlotte Goubaux, fille d'un des fermiers les mieux établis d'Indian Head.

Ce fut une réunion charmante, une franche gaieté animait les nombreux convives réunis dans une salle fort bien décorée pour l'occasion. De nombreux toasts furent portés à la prospérité et au bonheur des nouveaux époux et Mr. l'Abbé Gaire dans une heureuse allocution leur montra le rôle joué par la Providence dans la réunion des deux familles.

Les jeunes époux ont reçu de nombreux et importants cadeaux des amis des deux familles, puis le lendemain, sont partis dans l'Est pour leur voyage de noces. A leur retour ils prendront la direction de la ferme de Mr. P. Escaravage lequel doit retourner en France dans quelques jours en compagnie de Mme. Escaravage.

Nos meilleurs souhaits de bonheur aux jeunes époux.

CHAUVIN (ALTA)

Mardi de la semaine dernière toute la population canadienne-française de Chauvin était en liesse.

M. Arthur Poirier, fils de M. André Poirier, conduisait à l'autel Mlle Béatrice Pagé, fille de M. Félix Pagé.

La bénédiction nuptiale fut donnée par le curé de la paroisse.

Les témoins étaient, pour le marié, son père M. A. Poirier, et pour la mariée, également le père de celle-ci M. F. Pagé.

M. Fred Poirier, et Mlle Colombe Pagé, frère et soeur des mariés agissaient comme garçon et fille d'honneur.

Le diner fut servit chez M. A. Poirier et le souper eut lieu chez M. F. Pagé.

En outre des proches parents nous avons remarqué à la table d'honneur: M .et Mme Louis Larouche; M, et Mme Charles Kirby; M. Roméo Pagé et Mlle Lambert; M. René Pagé et Mlle Clara Godin; MM. E Larouche. Adélard Côté; Emile Paquet; Léger Roy; M. et Mme Eloi Gagnon; M. et Mme A. B. Lambert; MMmes M. Sévigny; F. Lambert; et A Omen; M. et Mme A. Nacktergale; etc.

Chants, musique. danses et parties de cartes occupèrent la nuit entière.

Des morceaux de musique furent très bien exécutés par MMmes Nacktergalle, A. B. Lambert, Mlles Clara Alma Godin et M. Geo. Tessier.

De jolies chansons furent chantées par MM. Léger Roy, A. B. Lambert, Geo. Tessier; M. et Mme Louis Larouche; MM. Oscar Meurin, Amédée Dumont; Oliva Lévesque. Eloi Gagnon et Mme A. Croteau.

Un excellent réveillon vint donner un regain de gaieté vers minuit; M. et Mme L. Larouche et M. Léger Roy se firent alors applaudire dans des chansons comiques qui firent rire de bon coeur l'assistance.

Des riches et nombreux cadeaux ont été offerts aux jeunes époux.

Voici les noms que nous avons pu retenir des personnes présentes à ces noces dont tous garderont un bon souvenir:

M. et Mme André Poirier; M. et Mme L. Larouche; M. et Mme A. Nacktergale; M. et Mme A. Lambert; M. et Mme Charles Kirby; M. et Mme P. St-Pierre; M. et Mme F. Côté; M. et Mme A. Croteau; M. et Mme J. Coulombe; M. et Mme Eloi Gagnon; MMmes M. Sévigny; A. Omen; F. Lambert; T. Tessier; M. Lemire de Québec; O. Meurin; P. Godin; MMlles Flore Lambert; Clara et Alma Godin; M. et R. Auclair; L'. Cyr; M. Meurin; MM. Léger Roy; E. Paquet; A. Côté; E. Larouche; N. Côté; O. Côté; A. Gingras; R. Meurin; Geo. Tessier; J. A. et J. Dumont; C. et O. Lévesque; F. Simard; Eugène et Emile Coulombe; A. Godin; F. Cyr; U. St-Pierre; A. Auclair,; E. Davignon; D. Meurin; etc.

Nous offrons nos meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme A. Poirier.

* * *

Mme R. Lemire, de St-Anne de Bellevue (Qué.) est en visite chez son oncle. M. Joseph Coulombe.

PIERSON ET ROCKFELLER

La guerre civile qui ravage actuellement le Mexique n'appellera pas d'intervention étrangère si les ouvriers ont leur mot à dire dans le conflit politique désiré par les trustards du pétrole.

Villa établit ses quartiers généraux près de la frontière américaine, afin d'être plus à portée des gens qui soudoient la révolution et peut être aussi pour être plus en état, si le sort des armes l'abandonne, de trouver un refuge contre les représailles d'Huerta.

Ce dernier est appuyé par les Pierson alors que Villa est l'instrument violent de Rockfeller.

Les deux grands accapareurs d'huile en jettent constamment sur le feu dans le but de tuer la concurrence du voisin, et comme le voisin résiste et se défend les armes à la main, ils font tous deux dire à leur presse salariée que les races latines sont incapables de se gouverner elles-mêmes, — c'est le prétexte d'une guerre de conquête.

Au pis aller on suggère un protectorat comme celui de l'Angleterre en Egypte.

L'histoire se répète au Mexique comme partout ailleurs.

Des voleurs de grand chemin, déguisés en gens d'affaires, fomentent les troubles pour arriver plus facilement à la richesse extrême; et les assassinats qu'ils provoquent, les massacres, les incendies. le pillage qu'ils subventionnent de leurs gros dividendes finissent par émouvoir le chauvinisme des actionnaires au point de leur faire réclamer la guerre coûte que coûte contre le gouvernement. qui ne peut pas maintenir une paix qu'ils troublent eux-mêmes à grands renforts d'articles incendiaires et de sorties armées.

Le temps est venu où le peuple fatigué de ce pressurage de sa bonne volonté et de ses sentiments patriotiques refuse d'obéir aux semeurs de discorde, et non seulement il est difficile de trouver des volontaires qui consentent à se faire casser la tête pour accroitre les revenus des exploiteurs, mais la conscription elle-même ne peut pas remplir les cadres vides des armées.

Les Yankées feront bien de ne pas trop pousser les intérêts des Rockfeller, comme les Anglais feront bien de ne pas s'immiscer dans la querelle des Pierson s'ils ne veulent pas s'engager dans une guerre qui sera pour eux désastreuse à tous les points de vue.

Les raiders ont pu avoir quelque succès dans le passé, mais les travailleurs ne seront plus aujourd'hui aussi aveuglés qu'ils l'étaient il y a vingt-cinq ans, et c'est par un refus formel que le prolétariat répondra é un appel aux armes quand il s'agira, comme dans le cas actuel, de combattre pour sauvegarder des intérêts particuliers qui ne touchent en rien à l'honneur national.

Le montant des capitaux placé dans l'industrie d'élevage des animaux à fourrure dans l'Ile du Prince Edouard, est de 25 p. c. supérieur à l'évaluation totale des chevaux, du bétail, des moutons, des pourceaux et de la volaille qui se trouvent sur les fermes de cette province:

CAISSE COOPERATIVE D'EPARGNE ET DE CREDIT OU CAISSE POPULAIRE

Personne n'ignore quel puissant levier est l'association; mais ce que l'on connait moins peut-être ce sont les différentes formes qu'elle peut prendre. Il y en a surtout une qui, grâce à sa souplesse, peut s'adapter aux ressources les plus modestes. Et cette forme qu'on appelle coopérative, à un caractère particulier et des plus frapants. Elle s'adresse surtout aux humbles, et elle leur sert de bouclier afin de soutenir les luttes économiques de la vie. Elle s'adapte indifféramment à toutes les conditions et à toutes les activités économiques. Suivant l'usage que l'on en fait son nom varie, mais au fond s'est toujours le même principe qui est en jeu. Les trois principales sont : la coopérative de production, la coopérative de consommation ou de distribution et la coopérative d'épargne et de crédit. C'est particulièrement à cette dernière forme que nous allons nous attacher.

* * *

BUT DES CAISSES POPULAIRES

Ces caisses ont pour but d'enseigner aux travailleurs les bienfaits de la prévoyance et l'importance de la petite épargne. Elle leur viennent en aide en mettant à leur portée à des conditions faciles le crédit dont ils ont si souvent besoin. Enfin elles leur aident à combattre la haine de classes. en facilitant à ceux qui pourraient lui porter envie, l'accession au capital.

Il n'est dont point d'oeuvre dont la diffusion soit plus nécessaire, ou plus urgente, s'il est vrai comme on pourrait facilement le prouver, que le peuple souffre autant et plus peut-être du gaspillage de l'argent que de sa rareté. L'usure comme une lèpre hideuse ronge la société, La caisse populaire est une banque du pauvre; elle reçoit de préférence les économies les plus petites, et ne demande comme garantie à ses emprunteurs qu'une réputation inattaquable.

Tout son fonctionnement est basé sur la confiance, que les membres ont, les uns dans les autres. Ce n'est pas un ramassis d'étrangers venus de toute part. mais c'est une association d'honnêtes gens, sobres, habitant la même paroisse, ou un autre territoire quelconque de peu d'étendue, qui mettent en commun non pas leurs capitaux, puis qu'en général ils n'en n'ont pas, mais leur bonne réputation et leurs petites économies afin de s'aider mutuellement dans les occasions difficiles de la vie.

* * *

ADMINISTRATION

Voyons maitenant comment fonctionnent ces associations. Elles sont administrées par : 1. Un conseil d'administration composé de neuf membres. 2. Une commission de crédit composée posé de trois membres. 3. Une commission de crdédit composée de quatres membres et du président du conseil d'administration. 4. L'assemblée générale de tous les membres de la société. Les membres du conseil d'administration et les membres des deux commissions sont élus à la majorité des voix, par le conseil général. Le conseil d'administration à la direction générale des opérations de la société; ses pouvoirs ne sont limités que par l'assemblée générale. Aucun prêt ne peut-ètre fait sans le consentement de la commission de crédit dont les décisions doivent êtres rendues à l'unanimité. Quand cette unanimité ne peut-être obtenue, le cas est soumis au conseil d'administration dont la décision est définitive.

La commission de surveillance doit surveiller toutes les opérations de la société et voir à ce que les règlements soient fidèlement observés. Son autorité s'étend sur la commission de crédit dont elle peut contrôler les décisions. Si elle découvre quelque violation dans l'administration de la caisse, la commission de surveillance peut suspendre de leurs fonctions les employés et les membres de la commission de crédit et immobiliser le conseil d'administration lui-même. Dans ce cas elle doit faire son rapport à l'assemblée générale convoquée pour l'occasion. Les membres de la commission de surveillance et les membres de la commission de crédit n'ont point le droit d'emprunter de la société. L'assemblée générale représente tous les membres, se réunit tous les ans à une date fixe pour délibérer sur les intérêts de la société. La caisse populaire ne fait affaire qu'avec ses membres et afin d'atteindre son but de protection des pauvres elle s'adonne de préférence aux opérations les plus petites.

— Pour devenir sociétaire il faut être admis par le conseil d'administration et souscrire au moins une part. Cette dernière condition n'est pas onéreuse car la valeur des parts n'est jamais considérable. Dans les caisses populaires canadiennes les parts sont de $5.00 payables par versements hebdomadaires de 10 centins seulements.

— Tout sociétaire quel que soit le nombre de ses parts n'a droit qu'à un vote. Tous est donc bien arrangé pour que les gros ne mange pas le petit et pour qu'il ne puisse pas faire tomber la caisse en retirant tout d'un coup une mise de fond considérable. La caisse limite toujours le montant du prêt à la puissance d'emprunt de l'emprunteur. Pour cela il faut que le gérant connaisse bien la valeur personnelle et la situation de chaque emprunteur. Quelquefois on exige que le prêt soit garanti par un ou deux sociétaires solvables. Pour plus de sûreté, l'emprunteur doit faire connaître exactement l'usage qu'il fera du prêt demandé; on évite ainsi que ses membres ne se lancent dans des entreprises hasardeuses ou pourraient sombrer leur réputation et les fonds de la société.

—Les faillites de Banques sont devenues communes au Canada. Depuis une vingtaine d'années en voilà déjà cinq ou six qui s'effondent en jetant dans la misère des milliers de personnes. La faute est peut-être au Gouvernement qui semble vouloir protéger le banquier au détriment du citoyen canadien, mais passons outre ! Et disons que ces accidents ont justement jeté l'alarme parmi les braves gens qui ont quelques modestes fonds à placer. Quelques uns s'adressent aux fabriques ou aux compagnies puissantes pour recevoir le précieux dépôt de leurs longues économies. La caisse populaire ne laisse pas dormir les fonds qu'on lui confie, elle les prêtes dans les conditions les plus sûres et à un taux convenable. D'ailleurs si l'assemblée générale consent à appliquer les fonds à quelque entreprise devant rapporter un bénéfice plus particulièrement sensible on voit tout de suite le dividende augmenter et faire goûter davantage les bienfaits de l'économie.

Comme on a pu le voir, ces caisses s'adoptent indifféremment à toutes les conditions. Or. un de s'entr'aider. Dans un prochain article nous aborderons le côté organisme de ce genre est indispensable à notre pays, vu que l'épargne n'y est pas aussi pratique qu'elle devrait l'être. Ces créations modestes pourraient en se multipliant offrir d'immenses avantages, surtout aux classes agricoles et ouvrières, car elles ne s'adressent pas aux capitalites mais bien à des pauvres travailleurs qui n'ont qu'un désire celui intime du sujet, et nous examinerons brièvement les résultats de ces sortes d'associations.

ANTONIO PRINCE

A TRAVERS L'OUEST

Durant la semaine dernière, les mines entre Winnipeg et la passe du Nid au Corbeau, C. B., ont expédié 81,535 tonnes demineral au lieu de 57,840 tonnes durant la même semaine l'an dernier. Ces mines emploient 6.582 ouvriers, 584 wagons de charbon ont été expédiés par voie de Fort William, Ont., vers l'Ouest durant la semaine écoulée, tandis que les expéditions durant la semaine correspondante l'an dernier n'étaient que 501 wagons;

Les producteurs de fruits de la vallée Okanagan ont expédié 61 wagons de fruits et 50 wagons de légumes durant la semaine dernière, au lieu de 46 wagons de fruits et 55 de légumes durant la période correspondante de 1912;

Les revirements de fonds des chambres de compensations canadiennes durant la semaine dernière furent de 70,482,563 dollars, au lieu de 65,642,695 dollars durant la même semaine l'an dernier;

Le premier paquebot de la flotte de la Compagnie Royal Mail Steam Packet inaugurant le service bi-mensuel entre le Canada et les Indes Occidentales anglaises, est parti de Halifax, Nouvelle Ecosse, le 23 novembre courant;

Les exposants canadiens ont remporté la majorité des récompenses individuelles au Congrès international de culture sèche à Tulse. Oklahoma, U. S., et 7 des 13 prix collectifs, comprenant le Grand Prix pour une batteuse a été remporté par M. Paul Carlach, d'Allan, Saskatchewan, qui s'y est installé il y a cinq ans. Le blé primé "Marquis" pesait 71 livres au boisseau controlé;

La question du français en Ontario

UN ARTICLE DE THOMAS O'HAGAN

M. Thomas O'Hagan, littérateur et conférencier irlandais qui fut le premier, chez les anglophones, à prendre la défense de la langue française à l'école, adressait samedi dernier au "Globe" de Toronto une lettre dont nous donnons ici la traduction.

Nos lecteurs nous sauront gré d'avoir placé sous leurs yeux cette belle lettre.

A M. le Rédacteur du "Globe",

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de soumettre à vos lecteurs quelques observations sur un sujet qui semble préocuper l'opinion d'Ontario à l'heure actuelle, même à l'exclusion du fracas des manoeuvres militaires du général Carson en Ulstère ou du besoin pressant de l'hygiène dentaire dans nos écoles. Naturellement, je veux parler des écoles bilingues.

Je soutiens qu'il est regrettable que l'enseignement des enfants français de cette province ait été utilisé comme ballon politique par le gouvernement d'Ontario. En un mot, le docteur Pyne et le docteur Seath, son "fidus achates" ont embrouillé toute la question. L'honorable Ministre de l'Instruction Publique me surprend, car j'aurais cru que ses études médicales lui auraient fait soigner ses ordonnances, même si les petits Canadiens français devaient avaler la dose. Quant au docteur John Seath, qui est "facile princeps" le plus grand spécialiste de notre province **spécialisée,** je croirais qu'après huit ans d'expérience comme surintendant de l'Instruction Publique, il devrait avoir trouvé à l'heure actuelle un spécifique contre ce microbe canadien français, qui menace la santé, non-seulement de toutes les loges orangistes de la Province, mais la paix, le confort, la stabilité assurée et la permanence du gouvernement Whitney.

Je vous dirai, Monsieur, que dans un pays composé de différentes croyances comme le Canada, et comme vous en trouvez dans toute l'Europe, le gouvernement, ou si vous voulez mieux l'instruction publique, doit être basée sur des concessions et des compromis si elle doit être sagement et justement administrée. Dès que vous quittez cette voie, la friction et la rupture s'ensuivent. L'Angleterre l'a bien compris quand elle a établi la paix au Sud-Africain, et les pères de la Confédération canadienne l'ont reconnu, eux aussi quand ils ont rédigé la constitution canadienne.

Une chose, aussi que nous devons comprendre, si nous voulons être de bons Canadiens, c'est qu'il n'y a pas de meilleure race dans ce pays, — que le Canadien-français des rives du Saint-Laurent ou de l'Ottawa qui évoque fièrement Jacques Cartier, Champlain ou l'évêque Laval, et qui parle la langue de Corneille ou de Lamartine, est certainement l'égal, comme sujet britannique, du plus grand batteur anglais de drapeau, même si les ancêtres de ce dernier sont venus du coeur de Londres. Et sa belle langue gauloise est un signe de courtoisie, de culture et de caractère français, sauf pour les bigots étroits.

Il est, de plus, aussi faux de dire que le Canada est un pays anglais que de prétendre que les Etats-Unis forment un pays anglo-saxon. Comme question de fait, la province de Québec est entièrement française, et il y a une minorité française considérable dans sept des autres provinces. Il y a, si je comprends bien, 250,000 Canadiens-français en Ontario. Est-ce exiger trop, je vous le demande, que de s'attendre à ce que cette minorité française d'Ontario soit traitée avec autant de justice et de générosité que l'est la minorité anglaise dans Québec ? Supposez, comme parallèle, que le Conseil de l'instruction publique de Québec lançât une règlementation par laquelle l'intruction exclusivement française serait obligatoire dans les écoles et que l'inspection de celles-ci fût confiée à des inspecteurs français catholiques, qui verraient à la parfaite observance des lois; je vous demande ce que la minorité non catholique anglaise penserait de la justice canadienne française ? De plus, n'est-il pas absurde de demander que des enfants de cinq, six, sept ou huit ans appartenant à des familles où pas un seul mot d'anglais n'est parlé, reçoivent leur instruction à l'école dans une langue qu'ils ne comprennent pas ?

Quelqu'un a dit que la philosophie était la raison systematisée. La pédagogie est aussi la raison systématisée. Quel sens y a-t-il dans une tentative d'instruire les enfants dans une langue qu'ils ne comprennent pas ? Le but des écoles primaires n'est pas d'enseigner les langues; cela est contraire à leur programme dans tous les pays.

Croyez-vous que la Suisse traiterait ses enfants allemands, italiens et français de cette façon ? Et pourtant les Suisses comptent au nombre des meilleurs linguis les d'Europe, ils sont même plus avancés sur ce point que les gens d'Ontario, y compris les auteurs des règlements sur les écoles blingues.

De plus, encore, on pourrait croire, en lisant la presse conservatrice, que les Canadiens français d'Ontario ne veulent pas apprendre l'anglais. Ceci est inexact. Mais ils s'opposent à ce que l'anglais soit forcé dans la gorge de leurs petits enfants à un âge où l'intelligence devrait être développée par l'usage d'une langue qu'ils comprennent, même si l'ordonnance est rédigée et la dose préparée par deux **spécialistes.**

Une note de rédaction du "Free Press" de London disait: "Middlesex-Est pour le bon gouvernement et l'anglais dans les écoles d'Ontario." Je suis certain que M. Rowell, chef de l'Opposition appuiera cette idée dans Middlesex-Est.. Tout Canadien-français d'Ontario l'appuiera aussi. Les Canadiens-français opposés à l'anglais ? Quel folie ! Allez dans Québec et voyez les milliers de Canadiens français qui parlent l'anglais. Où sont alors les préjugés contre l'anglais ? Où est votre Bourassa ontarien dont l'éoquent discours en français pourra égaler celui de ce grand tribun Canadien français en anglais?

THOMAS O'HAGAN

AUTRES VICTIMES DE L'AVIATION

San Diego, Cal., 2 — Le lieutenant Eric L. Ellington et le lieutenant Hugh M. Kelly, de l'armée des Etats-Unis, ont fait une chûte et ont été tués au cours d'une envolée d'aéroplane à North Island, dans le baie de San Diego.

Le lieutenant Kelley était originaire du Kentucky et le lieutenant Ellington de la Caroline du Nord. Le dernier était aviateur depuis le mois de juin de cette année. Tous deux étaient célibataires.

La mort de ces deux officiers porte à 14 le nombre des aviateurs militaires des Etats-Unis morts en service.

Buc, France, 2 — Edmond Perreyon, l'un des meilleurs aviateurs de France, a été tué hier alors qu'il volait au-dessus de l'aérodrome de Buc. Un chavirement a été la cause du malheur.

Le 11 mars dernier, à Buc, Perreyon avait atteint une attitude de 19.650 pieds. Au même endroit, pendant le mois de juin, il avait atteint avec un passager, une attitude de 16,368 pieds. Pendant le même mois, à Vienne, Perreyon avait établi un autre record en atteignant une altitude de 15,480 pieds avec deux passagers.

LA RECOLTE DE LA SASKATCHEWAN

Winnipeg, 2 — Le gouvernement de la Saskatchewan a annoncé hier que la récolte des grains sera évaluée à $110.000.000 dont $71.000.000 de blé, $25,000,000 d'avoine. La production totale a été de 243.000.000 minots, dont 112.369.000 minots de blé, 110,210,000 minots d'avoine et 9,279,000 minots d'orge.

AU MEXIQUE

Mexico 2 — La nouvelle que le président Wilson a préconisé le blocus financier du Mexique n'a créé aucun émoi ici. Les partisans du Gouvernement Huerta ont déclaré ne craindre que deux choses: l'intervention armée des Etats-Unis ou la fourniture d'armes et de munitions aux rebelles.

On signale toujours des engagements sanglants entre les troupes et les insurgés. La situation est calme à Mexico.

LES PROGRES DE L'AGRICULTURE EN ALBERTA

Cette province comprend l'ancien district de l'Alberta et la partie ouest du district d'Athabaska. Elle fut érigée en province en 1905. Elle compte environ 750 milles de long du nord au sud, et sa partie la plus large est d'environ 400 milles. Son étendue en terre est de 161,872,000 acres et son étendue en eau de 1,510,400 acres, soit une superficie totale de 163,382,400 acres, laquelle est plus grande que la superficie de l'Allemagne ou de la France et à peu près deux fois la superficie du Royaume-Uni.

La population de 1901 comprise dans les présentes limites de la province était de 73,022, dont 52,399 ou 71-76 pour cent était rurale et 20,623 ou 28-24 pour cent urbaine. En 1906 la population était de 185,412, dont 127,379 ou 68-71 pour cent rurale et 58,033 ou 31-29 pour cent urbaine. En 1911 la population s'élevait à 374,663, dont 232,726 ou 62-12 pour cent rurale et 141,937 ou 37-88 pour cent urbaine. C'est-à-dire qu'en 1901 la population urbaine, tel que représentée par les cités, les villes et les villages incorporés, était de 28-24 pour cent du total; en 1906, cinq ans plus tard, elle était de 31-29 pour cent et dix ans après elle était de 37-88 pour cent du total de la population. En 1901, 718 gens sur chaque 1,000 vivaient sur des fermes, contre 687 en 1906 et 621 en 1911. Le nombre de fermes en 1901 était de 9,486, dont 9,429 comptaient cinq acres et au-dessus, comparativement à 60,353 fermes de cinq acres et au-dessus, et à 1,143 lopins de moins de cinq acres en 1911, formant un total de 61,496 fermes. Le nombre de fermes entre 100 et 200 acres a augmenté de 6,577 à 34,555 dans la décade, tandis que celles de 200 acres a augmenté de 2,587 à 24,023. L'étendue moyenne des fermes n'a pas varié de 1901 à 1911 étant de 288 acres dans chaque période.

En 1911 il y avait 10-96 pour cent de la superficie totale, ou 17,747,739 acres occupées en terrains agricoles, comparativement à 1-69 pour cent et 2,735,630 acres en 1901. Il y avait donc en 1911 plus de 144 millions d'acres non occupés pour fins agricoles.

La superficie des terres améliorées a augmenté de 474,694 acres en 1901 à 4,351,445 acres en 1911, soit une augmentation de 3,876,751 acres ou 816 pour cent en dix ans. Les terres améliorées formaient 2-68 pour cent de la superficie occupée en fermes. Il y avait par conséquent, en juin 1911 13,396,294 acres ou plus de 75 pour cent des terres supposées avoir été prises pour des fins agricoles, qui n'étaient pas encore sous culture.

Les surfaces en récoltes des champs ont augmenté de 188,476 acres en 1900 à 2,067,503 acres en 1910. La superficie en récoltes des champs était de 3,377,263 en 1911, une augmentation de 1,309,760 acres dans une année. Ceci représente une moyenne de 54 acres par ferme en 1911, comparativement à une moyenne de 20 acres en 1901,; les terres en vergers et pépinières qui ne représentaient que 46 acres en 1901 avaient augmenté à 335 acres en 1911; les terres en légumes comptaient 13,202 acres en 1911, contre 957 acres en 1901; les vignobles représentaient 2 acres en 1901 et 20 acres en 1911; les petits fruits qui étaient compris dans les légumes en 1901, avaient 66 acres au dernier recensement.

La superficie ensemencée en blé en 1910 était de 879,301 acres avec une production totale de 9,060,210 boisseaux, soit une moyenne de 10-30 boisseaux sur la superficie ensemencée et de 12-15 boisseaux sur la superficie récoltée. La superficie ensemencée en blé pour la récolte 1911 était de 305,788 acres pour le blé d'automne, et de 1,334,186 acres de blé de printemps, formant un total de 1.639,974 acres, soit une augmentation de 101,152 acres pour le blé d'automne et de 659,521 acres pour le blé de printemps dans une année. Il y a des augmentations quant aux superficies dans toutes les céréales pour 1910 sur 1900 et aussi pour 1911 sur 1910. Il est à remarquer que la superficie en blé de printemps indique une plus forte augmentation dans la récolte de 1911 sur 1910 qu'en aucune au- Ceci est aussi le cas pour le seitre année depuis 1900 à 1910. gle et le lin.

Comme les autres provinces du Nord-Ouest, l'Alberta commence à s'occuper sérieusement du problème de l'alimentation du bétail durant la saison d'hiver. En 1901 il n'y eut aucun rapport de fait de la quantité de foin cultivé. Les rapports du dernier recensement montrent qu'il y avait, en 1910, 149,973 avres en foin et trèfle et 2,592 acres en luzerne, et ces chiffres ont été augmentés à 102,411 acres pour le foin et le trèfle et à 7,890 acres pour la luzerne en 1911. En plus des 125,,662 tonnes de foin cultivé et des 5,133 tonnes de luzerne récoltées en 1910, les rapports montrent que 106,849 tonnes de foin de prairie ont été fauchées dans l'année du recensment, mais comme aucun renseignement n'avait été donné aux recenseurs sur recueillement des statistiques concernant le foin naturel il est probable que les chiffres précédents ne représentent pas la quantité totale moissonnée. Les pommes de terre comptaient une superficie de 20,086 acres en 1910, contre 23,863 acres en 1911.

Pour les grains principaux la moyenne de rendement par acre était moindre en 1910 qu'en 1900. La valeur totale des récoltes des champs, des légumes et des petits fruits en 1910 était de $18,211,116, comparativement à $2.650,499 en 1900, une augmentation de plus de 587 pour cent dans la décade.

Les statistiques des animaux de la ferme, tableau VI, montrent que les chevaux ont augmenté de 314,492, les vaches laitières de 101,586, les autres bêtes à cornes de 315,304, les moutons de 46,488, les porcs de 191.411, les dindons de 60,782, les oies de 18,063. les canards de 21,945, les poules et poulets de 2,102.181. Dans cette province comme dans la Saskatchewan la production des moutons est très satisfaisante.

Le nombre d'animaux de race en 1901 était de 559 pour les chevaux, de 5,024 pour les bêtes à cornes, de 776 pour les moutons et de 613 pour les porcs, contre 4,613 chevaux 9,741 bêtes à cornes, 1,372 moutons et 4,594 porcs en 1911.

La valeur moyenne des chevaux en 1911 était de $138,61, des vaches laitières de $43.12, des autres bêtes à cornes de $27.54, des moutons de $5,67, des porcs de $8,40, contre une valeur moyenne, en 1901, de $49,74 pour les chevaux, de $37,63 pour les vaches laitières, de $31,53 pour les autres bêtes à cornes, de $3,82 pour les moutons et de $5,54 pour les porcs. La valour totale de tous les animaux de la ferme en 1911 était de $83,234,693, contre $15,774,752 en 1901.

Les statistiques pour 1910 indiquent que 52,566 chevaux, 29,258 vaches laitières, 227,724 autres bêtes à cornes, 37,059 moutons et 158,738 porcs ont été vendus à une valeur moyenne de $143 pour les chevaux, de $39 pour les vaches laitières de $34 pour les autres bêtes à cornes, de $5,81 pour les moutons et de $12,45 pour les porcs. La valeur totale de tous les animaux vendus en 1910 était de $19,001,660, comparativement à $2,127,386 en 1900 soit une augmentation de $16,874,274 ou 79-3 pour cent dans la décade.

La valeur d'une production totale de 520,627,878 livres de lait était de $7,855,751 en 1910, contre $546,476 en 1900.

Le nombre des semaines de travail à gages sur la ferme en 1910 s'élevait à 207,681 avec une valeur de $2,241,669, soit une moyenne de $10.79 pour les gages par semaine, comparativement à 86,705 semaines en 1900 avec une valeur de $695,545 et une moyenne de $ 8.02 pour les gages par semaine. ou une augmentation dans le coût du travail par semaine de 34½ pour cent.

La valeur totale des terres en culture des bâtiments. des instruments aratoires et des animaux de la ferme en main s'élevait à $489,542,304, soit une valeur moyenne de $7,960 par ferme. Les produits bruts revenant aux cultivateurs tels que représentés par les récoltes des champs, les fruits, les animaux vendus, les produits laitiers, les animaux abattus sur la ferme, la laine, les oeufs et le miel formaient une valeur totale de $48,056,269, ou une moyenne de $781, par ferme. De ces produits bruts, cependant il faut déduire le coût des graines de semence, le coût du grain et du fourrage pour la nourriture des animaux, ainsi que l'entretien des bâtiments, le renouvellement et la dépréciation des instruments aratoires, le travail à gages et les taxes avant que le revenu net ne soit approximativement évalué,

D'après les rapports des recenseurs il est établi que sur un total de 2.067,503 acres ensemencées en 1910, 265,699 acres n'ont pas produit de récolte, mais comme dans les autres provinces des prairies les moyennes ont été calculées sur les superficies ensemencées, le même plan a été suivi pour les chiffres de l'Alberta. La proportion pour cent des superficies non-productives par rapport aux superficies ensemencées en 1910 était de 15-22 pour le blé, de 8-10 pour l'orge, de 14-04 pour l'avoine, de 28-78 pour le lin; les grains mélangés sont signalés comme ayant donné un rendement sur chaque acre ensemencée.

Aux Contribuables et locataires de la ville d'Edmonton

Mesdames et Messieurs : — A la demande d'un grand nombre d'hommes d'affaires réputés de cette ville, j'ai décidé de porter ma candidature aux fonctions d'échevin aux élections prochaines.

Je demeure à Edmonton depuis 1902 et je crois que je puis faire d'excellent ouvrage comme membre du Conseil le ville. Si les électeurs me choisisse j'apprécierai à leur juste valeur leur confiance et leur appui. Si je suis élu, je ne m'occuperai que d'une seule chose : mettre toute mon habileté et tous efforts à bien servir la ville et la ville seulement.

Je suis en faveur qu'un plébiscite ait lieu avant la prochaine session de la législature provinciale dans le but d'obtenir l'opinion des électeurs sur l'opportunité d'un Gouvernement Municipal par une commission élue.

Votre dévoué,

J. R. McINTOSH

Programme de W. J. McNamara

Le présent système d'administration municipale n'a donné jusqu'à présent aucune satisfaction il s'est de plus révélé dispendieux et tout en étant une charge écrasante il a fait preuve d'un manque absolu d'efficacité d'économie et de responsabilité vis-à-vis du public. Un système de commission élue, tel qu'il existe dans de nombreuses autres villes, faisant une large part à l'initiative, au référendum et au rappel, est fort désirable car il permet de définir les responsabilités et rend justice aux efforts individuels. Je crois sincèrement que ce système devrait être mis en vigueur à Edmonton aussi rapidement que peut le permettre l'adoption des mesures législatives nécessaires. Si je suis élu je m'engage à soumettre cette question aux contribuables par voie de plébiscite et dans le cas de sa ratification je promets de ne rien négliger pour mettre en vigueur ce système aussi tôt que possible.

Si je suis élu je m'engage à faire tous mes efforts pour obtenir une active coopération des Commissaires et des chefs des différents services municipaux de façon à obtenir les meilleurs résultats et la plus parfaite harmonie possible avec le présent système.

Avant l'adoption de la Commission gouvernementale avec sa complète publicité, il ne devrait plus y avoir de séances secrètes du Conseil, de Comités ou de Commission. La plus large publicité devrait être donnée aux affaires publiques.

Avant l'adoption du système de référendum tel que la prévoit la commission gouvernementale, les citoyens devraient avoir toutes facilités d'exprimer leurs opinionspar voie de plébiscite sur toutes les grandes questions d'intérêts publics; et pour arriver à ces fins le conseil devrait adopter une large mesure autorisant l'organisation d'un pébiscite sur pétition adressée au conseil par un certain nombre de contribuables. D'après cette mesure le nouveau système de numérotage des rues devrait être soumis au vote des contribuables sans délai.

Les Unions ouvrières devraient être dûment reconnues. Lorsque des contrats sont donnés, une clause devrait y être inclue spécifiant que les salaires seront payés sur une base rémunératrice et qu'en cas de contravention à cette clause de la part du contracteur une pénalité sera infligée à ce dernier.

Les taxes à Edmonton sont trop élevées pour les résultats obtenus. La ville devrait recevoir en travail la pleine valeur de l'argent dépensé pour l'administration centrale qui devient si lourdement chargée par les améliorations locales; le coût de ces améliorations étant hors de proportion avec le travail effectué; ou qui doit l'être,—suivant l'avis donné dans les feuilles de taxes—,et l'administration des services publics dont la capitalisation, en de nombreux cas, a été fort mal gérée.

L'extension des services publics devrait être faite impatialement selon l'accroissement de la population dans une proportion suffisante pour garantir un revenu rémunérateur du capital nécessaire aux travaux et de la somme requise pour leur mise en service et leur maintien.

L'extension du service des égouts, du pavage et toutes autres améliorations ne devraient être faites qu'en vue de servir le plus grand nombre de gens et non pas pour avantager les intérêts de la propriété.

Des efforts immédiats devraient être faits pour mettre l'exploitation du service des tramways sur une base payante et progressive, de façon à garantir un service satisfaisant tout en obtenant que ce service se soutienne de lui-même.

Edmonton devrait en tout temps posséder et exploiter elle-même ses services publics.

W. J. McNamara

CHRONIQUE LOCALE

BULLETIN DU PARLER FRANÇAIS

L'ASSEMBLEE D'EDMONTON-SUD

L'assemblée que la Société du Parler Français a tenu dimanche soir à Edmonton-Sud a remporté un succès égal aux précédentes réunions tenues dans d'autres paroisses. Grâce au dévouement du Rév. P. LeMarchand O. M. I. une assistance choisie et nombreuse, remplissait la salle paroissiale de St-Antoine.Immédiatement après la bénédiction du Saint-Sacrement les représentants de la Société, qui était le Rév. P. Hudon, S. J. Recteur du Collège d'Edmonton, le Rév. Fr. Soucy, et MM. J. L. Côté, M. P. P., L. A. Giroux, avocat, P. E. Guay et Ernest Bilodeau, se dirigèrent vers la salle et prirent place sur l'estrade où des sièges les attendaient. En l'absence de M. Moreau, l'estimé négociant d'Edmonton-Sud, M. Henri Cantagrel fut prié d'agir comme président, ce qu'il fit avec beaucoup de tact et d'amabilité.

Après quelques paroles aimables de bienvenue de la part du Rév. P. LeMarchand, M. Côté, M. P.P. fut le premier orateur et avec la force d'argumentation qui caractérise tous ses discours le distingué député de Grouard établit la nécessité de la colonisation et le rapport étroit qui existe entre cette question et celle de la langue française dans notre Province. M. Côté fut écouté avec attention. de même que les orateurs suivants à qui on ne ménagea pas, non plus, des applaudissements mérités.

M. Giroux sut comme toujours intéresser vivement son auditoire, et fut suivi de M. P E. Guay, étudiant en droit, un jeune qui manie fort agréablement la parole et qui produisit une excellente impression, pour ses débuts oratoires dans l'Alberta. On n'entendit ensuite le Rév. P. Hudon, S. J. qu'on attendait avec intérêt et qui sut être comme toujours à la hauteur de sa réputation, ce qui n'est pas peu dire. Dans une causerie instructive et intéressante le Rév. Père rappela les devoirs que nous avons envers la langue que nos pères nous ont transmise comme un héritage sacré, et il eut des paroles d'espérance en l'avenir, qui est entre les mains de la famille canadienne de langue française; puis il termina en rappelant le bien considérable qui sera accompli par le nouveau Collège d'Edmonton pourvu que nos compatriotes y envoient leurs enfants en grand nombre. Le Rév. Père fut remplacé à la tribune par le Secrétaire de la Société, M. Bilodeau, qui rappela brièvement le but pratique de l'assemblée, et enrôla séance tenante les personnes dont les noms suivent dans les rangs de la Société. Ajoutons également que le Rév. Père LeMarchand termina la réunion par un bijou de petit discours rempli de bons conseils à l'adresse de ses paroissiens et au cours duquel il annonça une agréable partie de cartes pour dimanche 14 décembre.

Les membres suivants se sont inscrits :

MM. F. Michelet père, J. H. Gohier. Dr. C. Valery. Adélard Gonneville. H. Buteau, Ad, Labonté, Alf. Vaugeois, Aimé Arsenault, Ls. Moreau, Nap. Bélanger, Joseph Fortier, Ph. Dupuis. Joseph Moreault, Henri Cantagrel. Ls. G. Marchand. Mesdames Aimé Arsenault, Ls. Moreau, Ph. Dupuis.

LES SOIREES FAMILIALES DE L'IMMACULEE CONCEPTION

DIMANCHE 7 DECEMBRE

La prochaine soirée familiale de la paroisse de l'Immaculée Conception aura lieu dimanche prochain, 7 décembre. Cette soirée, sous la présidence de notre populaire ami, M. C. H Bélanger, propriétaire de l'hôtel Cécil, revêtira un cachet particulier et promet d'être des plus intéressantes. M. Bélanger est l'ami des oeuvres paroissiales et son talent bien connu d'organisateur le classe au premier rang de nos compatriotes les plus en vue; M. C. H. Bélanger a fort gracieusement offert six prix magnifiques qui seront attribués aux gagnants de la partie de cartes.

Les membres du cercle dramatique "Jeanne d'Arc" assureront la partie musicale et littéraire du programme, c'est dire que le côté récréatif de la soirée sera fort attrayant.

Les portes de la salle paroissiale (soubassement de l'église) seront ouvertes à sept heures et demie.

Les personnes désirant retourner à Montréal et voulant voyager à bon marché auront intérêt à demander des renseignements au Courrier de l'Ouest P. O. Box **98** Edmonton.

* * *

M. et Mme Leo. Savard font part de la naissance d'un fils. survenu le 26 novembre. Parrain et Marraine M. et Mme H. J. Williams; le nouveau né a été baptisé sous les noms de Roland Guertin Savard.

* * *

M. A. Champagne, député fédéral du comté de Battleford est de passage à Edmonton en voyage d'affaires.

* * *

M. Elz. Boivin. après un séjour de plusieurs mois à Edmonton, partira dans quelques jours pour Chicoutimi (Qué.)

* * *

MM. C. H. Bélanger et Robert McDonald sont partis mardi pour Calgary dans le but d'assister à une assemblée générale des hôteliers.

* * *

M. W. J Quinlan,Agent de district du Grand Tronc à Winnipeg, est à Edmonton cette semaine.

* * *

MM. Brazeau et Lampkin, de la Compagnie du Grand Tronc Pacifique, de Winnipeg, sont arrivés à Edmonton pour renforcer le personnel du bureau des billets de la Compagnie en vue des nombreuses excursions de décembre.

* * *

SOIREE RECREATIVE A ST-ANTOINE

Dimanche 14 décembre une intéressante soirée récréative sera donnée dans la salle paroissiale de St-Antoine, rive sud. Après la partie de cartes un concert sera donné avec le concours du Cercle Dramatique "Jeanne d'Arc".

Les amateurs de récréation saine et intéressante sont spécialement invités à venir à cette soirée le 14 décembre, à huit heures du soir.

LA CONSTRUCTION A EDMONTON

Voici le détail des travaux de construction effectués à Edmonton durant le mois de novembre:

Un immeuble de rapport	$50.000
Une église	4.300
58 résidences	114.000
2 garages privés	4.000
Un lavoir	1.000
Réparations	31.700
2 patinoirs	1.000
Un magasin	500
Un immeuble de rapport	60.000
Magasins et bureaux	10.000
7 écuries	1.550
1 école	3.500
1 entrepôt	9.000
Total	$286,950

Les permis accordés en novembre 1912 formaient un total de $754,935

Pour les 11 premiers mois de 1913 le total des permis de construction se monte à $9.059,050,

M. J. D. McArthur. président de la compagnie de chemin de fer Edmonton-Dunvegan Ry, annonce que cette compagnie et la compagnie Alberta & Great Waterways Ry., auront la même gare et les mêmes entrepôts à Edmonton.

COURS [illegible] MARCHE D'EDMONTON

PRIX DU DET[illegible]

Quartiers de boeuf la livre	9 à 12c
Porcs la livre	11 à 12c
Oies la livre	20c
Dindes la livre	25c
Poulet la livre	18c
Beurre la livre	35c
Oeufs la douz.	40 à 45c
Pommes de terre le minot	35 à 40c
Avoine le minot	27 à 28c
Charbon la tonne	$4.00 à $4.50
Foin la tonne	$13.00 à $15.00

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu à Edmonton le 8 décembre.

Deux candidats se présentent à la mairie.

MM. William Short et W. J. McNamara.

Douze candidats briguent les fonctions d'échevins; ce sont:

MM. A. B. Campbell; J. R. McIntosh; S. H. Smith. T. J. Walsh; R. B. Douglas, Chas. Gowan; John Cook; J. A. Kinney; A .T. Mode; Dr. A. L. Campbell; Rice Sheppard; et J. A. Clarke.

Onze personnes posent leur candidature comme commissaire des écoles publiques.

MM. S. A. Gordon Barnes; Dr. F. W. Crang; Dr. John Park; T. H. Miller; A. A. May; Robert Mays; Walter Ramsay; L. D. Parney et MMmes Jennie Hill; Alice Hill et L. de W. Moore.

Les candidats commissaires d'écoles séparées sont au nombre de 6;

MM. J. H. Picard; Ed. P. O'Donnell; John A. Connelly; Jos. O'Neill; Dennis J. Gilmurray et J. W. Hefferman.

ASSEMBLÉE ELECTORALE

Mardi soir avait lieu dans l'ancien local du Courrier de l'Ouest, 49, Avenue Howard, une assemblée électorale pour les Canadiens de langue française, en faveur de la candidature de M. M. McNamara

Un bon nombre de nos compatriotes étaient présents lorsque la séance commença sous la présidence de M. Dubé.

M. J. P Landry fut le premier orateur, son allocution fut très courte car M. McNamara qui devait parler après lui avait une autre réunion dans le cours de la soirée .

Le candidat à la mairie parla d'abord en français puis en anglais, il exposa avec brièveté et précision le programme qu'il entendait suivre au cas où il serait élu, ce qui semble de plus en plus certain.

Il fit ensuite une revue de ce que fut l'administration au cours de l'année qui vient de s'écouler et il constata qu'un seul service celui de la voirie, a donné des résultats satisfaisants.

M. Short, déclara M. McNamara, se vante d'avoir bouleversé plusieurs services et il promet, au cas où il sera réélu de poursuivre la réalisation complète de ce programme de bouleversement général.

M. McNamara promet d'adopter une ligne de conduite toute différente; il fera appel à l'union et à la bonne volonté de tous pour faire d'Edmonton une ville moderne et prospère.

Le système de commision gouvernementale qu'il se propose d'établir à Edmonton, est en vigueur dans plus de 300 villes et donne les meilleurs résultats.

Les finances de la ville sont en déplorables conditions; l'émission des obligations à 93 sur le marché de Londres représente une perte sèche de $180.000. Il faudra 40 ans avant que la ville puisse se libérer de ses charges financières, provoquées par des hommes inhabiles, à gérer des sommes importantes.

Lorsqu'une ville a un budget de $11.000.000, il faut des hommes expérimentés à la tête des affaires et un système d'administration qui place les responsabilités.

LA SITUATION AU MEXIQUE

LES ETATS-UNIS ATTENDENT TOUJOURS LA DEMISSION D'HUERTA.

Washington, 2 — Il n'y a rien de changé dans la situation du Mexique. Les dépêches reçues sont de minime importance.

Le gouvernement des Etats-Unis attend toujours.

Sir William Tyrrel a pris congé du président Wilson, aujourd'hui. Il partira pour Londres dimanche.

Pendant sa visite ici, Sir William a eu de fréquentes entrevues avec le président et le secrétaire Bryan, et en général, il a été en bons termes avec tous les officiers du gouvernement. Sir William a gardé le silence sur le but de sa visite. disant seulement qu'elle n'était pas officielle.

A cause de la maladie de Sir Cecil Spring Rice, l'ambassadeur anglais. Sir Wiliam a offert ses services comme intermédiaire entre Londres et Washington au sujet des affaires du Mexique.

Il est certain que les relations entre les deux gouvernements ont été très amicales.

Mexico, 2 — Les Américains de Mexico se sont joints de coeur à leurs concitoyens des Etats-Unis pour fêter le Thanksgiving Madame O'Shaughnessey, femme du chargé d'affaires américain, a reçu les membres de la colonie à l'ambassade. Parmi les hôtes on a remarqué des représentants des autres puissances.

Des cérémonies ont eu lieu à l'église prebytérienne et à l'église de San Lorenzo, église catholique américaine. où M. O'Shaughnessey s'est rendu.

Le consulat estime qu'il a dans la capitale environ 1500 Américains dont 300 femmes.

La plupart des Américains ont pris leur diner dans les restaurants à cause de l'absence de leurs femmes.

La chambre des députés a siégé aujourd'hui. On y a discuté la réduction du salaire des députés. mais on n'a pris aucune action.

On rapporte ici que les rebelles ont évacué Victoria, capitale de l'Etat de Tamaulipas, et se dirigent vers Tampico; mais ils ont rasé et pratiquement détruit la ville.

Les rapports disent que les rebelles ont les avantages de la campagne, quoique les rapports du ministère de la guerre sont optimistes.